



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

14

SOCIAL

02

INFRASTRUCTURE

12

SANTE PUBLIQUE

08

ECONOMIE

01

ADMINISTRATION

14

RURAL

07

GOVERNANCE PUBLIQUE

09

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1561

18 Mai 2018

18 May 2018

17H46/5:46 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	009/AONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/EST Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009BIS/AONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/EST/2018 DU 16/05/2018 POUR LESTRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE A BOUBARA, COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-06-2018

2

Reference	23/AONR/DRMAP-LT/SMI/CRPM/2018 du 07/05/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°23/AONR/DRMAP-LT/SMI/CRPM/2018 DU 07/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE ET DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 1 ET LOT 2. (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-05-2018

3

Reference	119/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 MAI 2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 119/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU CENAJES DE DSCHANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	07-06-2018

4

Reference	015BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/DD /CDPM-BE/M-CA-GAROUA Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/DD/CDPM-BE/M-CA-GAROUA DU 24/04/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE ROUMDE-ADJIA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-05-2018

5

Reference	001/AONO/FODECC/CIPM /2018 DU 16 MAI 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/FODECC/CIPM /2018 DU 16 MAI 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE SECURITE PAR VIDEO SURVEILLANCE ET FOURNITURE DU MATERIEL DE SECURITE ET DE FILMOGRAPHIE A L'IMMEUBLE SIEGE DU FODECC FINANCEMENT : 114 0030 201001 FODECCEXERCICE 2018
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	09/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 09/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS À SANGUÉRÉ KOLAS AU MARCHÉ DE CÉRÉALES, DANS LA COMMUNE DE GUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de clôture	29-05-2018

7

Reference	01/OPPERA/CMR/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES N° 01/OPPERA/CMR/2018 POUR ACQUISITION DE MATÉRIELS AU PROFIT DES LABORATOIRES APPUYÉS PAR LE PROJET OPP-ERA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	28-05-2018

8

Reference	10/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 10/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN HANGAR AU MARCHÉ D'OIGNON DE BAILA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	29-05-2018

9

Reference	001/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2018 Lire
Titre/objet	N° 001/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2018 DU 18 MAI 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE DENGOUNDERE II
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de clôture	07-06-2018

10

Reference	002/AONO/CIPM/CANII/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CIPM/CANII/2018 DU 18 MAI 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (02) DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTIS EN (02) TROIS LOTS DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERÉ II
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	07-06-2018

11

Reference	19/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 04 /05/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 04 /05/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES PIÈCES DÉTACHÉES POUR CAMIONS ET ENGINS LOURDS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	12-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	003/AONO/CIPM/CANII/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CIPM/CANII/2018 DU 18 MAI 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE DU NORD- CIFAN DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRI II
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-06-2018

13

Reference	002/AONO/CABFM1ER/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CA.BFM1ER/2018 DU 14 MAI 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES (CARREFOUR LYCÉE BILINGUE DE NDIENG DAM-PLACE DE FÊTES TA'A SOP FOTIÉ Y/C BRETELLE CARREFOUR KOUOFOGUIN-DESCENTE ECOLE PUBLIQUE DE HOUKAHA). LONG 1600 ML FINANCEMENT : BIP ENTRETIEN ROUTIER 2018
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	05-06-2018

14

Reference	03/AONO/CABFM1ER/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 03/AONO/CA.BFM 1»/CIPM/2018 DU 14/05/2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE DE MEDJO I- COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	05-06-2018

15

Reference	04/AOIO/SPE/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 04/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE GESTION ET DE PRODUCTION A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-06-2018

16

Reference	N°D13-99/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°D13-99/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIF A LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	07-06-2018

17

Reference	N°002/DC/FODECC/ CIPM-FODECC /18 DU 16 MAI 2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/FODECC/ CIPM-FODECC /18 DU 16 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FODECC FINANCEMENT : 1140030 222304 FODECC EXERCICE 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	08-06-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	001/DC/C.A.N.2/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.A.N.2/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BIOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS DE 60 TABLES BANCS ET UN BLOC ADMINISTRATIF À L'EP DE MADEM, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE II, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION ADAMAOUA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-06-2018

19

Reference	0004/AMI/MINEPIA/SG/CS/CEA1/2018 du 15 Mai 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0004/AMI/MINEPIA/SG/CS/CEA1/2018 DU 15 MAI 2018 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU DES GROUPEMENTS DE BET POUR LA RÉALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT A USAGE DE MAGASIN ET SALLE DE RÉUNIONS AU MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) À YAOUNDÉ
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	06-06-2018

20

Reference	02/ C/C.MFOU/SG/18 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/ C/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 26 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

21

Reference	004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

22

Reference	06/C/C.GDER/SCPM/2018 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2017 DU 02/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOUKADJI DANS LA COMMUNE DE GUIDER ,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [016 bis/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 016 BIS/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/18 DU 09 MAI 2018 PORTANT CORRECTION DE LA DECISION N° 016/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 19/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX ET ADDUCTION EN EAU POTABLE GRAVITAIRE A TSINTSET (GROUPEMENT FOSSONG WENTCHENG) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LOT1 ET LOT2

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

24

Reference [N°07/C/C.GDER/SCPM/2018 DU 14/05/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018DU 03/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE KIRIRAMBO DANS LA COMMUNE DE GUIDER,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

25

Reference [001/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 001/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHÉ DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

26

Reference [003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : E.M. D'EBOA (LOT 1), E.P. DE MEBANG (LOT2) ET E.P. DE NKOLDJA (LOT 3).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [019/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 019/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 12/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA À MFOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	018/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 018/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 15 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 29/03/2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE MT (0.8 KM)/(1.1KM) TRIPHASÉE DE 160KV DU VILLAGE EKOM, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : PNDP
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

29	Reference	12 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 12 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-ROUTE DU 10 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS NENDJAP-CARREFOUR NOUMTCHUET-ESPLANADE CHEFFERIE BAHOUOC AVEC AMÉNAGEMENT D'UN DALOT À NKWA (5KM) EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINTP DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

30	Reference	N° 024/C/MINSEP/CMPM/2018 DU 17 MAI 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 024/C/MINSEP/CMPM/2018 DU 17 MAI 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 080/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 12 MARS 2018. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

31	Reference	004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

32	Reference	_04/ C/C.MFOU/SG/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/ C/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N002/DC/C.MFOU/CIMP/2018 DU 19 AVRIL 2018. MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE DE MFOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOZE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

34

Reference [N° 024/C/MINSEP/CMPM/2018 DU 17 MAI 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 024/C/MINSEP/CMPM/2018 DU 17 MAI 2018PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 080/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 12 MARS 2018. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

35

Reference [153/D/RE/B13/DDMINMAP-HN](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°153/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 27/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°044-BIS/AONO/RE/B13 /DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 12/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NGAM DANS LA COMMUNE D'MESSAMENA (LOT UNIQUE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [030/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°030/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/ES/2018 DU 05/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKILBINZA-AMINEMEKOUND DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA DEPARTEMENT DU HAUT NVONG, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

37

Reference [152/D/RE/B13/DDMINMAP-HN](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°152/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 19/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049-BIS2/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK (LOT UNIQUE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	0151/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
	Titre/objet	DECISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 12/04/2018 MODIFICATION CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP- HN DU 10/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049 BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE BIFOLONE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	0151/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
	Titre/objet	DECISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 10/04/2018 MODIFICATION CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP- HN DU 10/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DELA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049 BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE BIFOLONE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

40	Reference	002/D/C-AKGA/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

41	Reference	003/D/C-AKGA/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	031/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI Lire
	Titre/objet	DECISION N°031/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2018 DU 04/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MUNICIPAL ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS À GAROUA BOULAI DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

43	Reference	019/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°019/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 12/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA À MFOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference	018/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 Lire
Titre/objet	DECISION N° 018/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 15 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 29/03/2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE MT (0.8 KM)/(1.1KM) TRIPHASÉE DE 160KV DU VILLAGE EKOM, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

45

Reference	155/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
Titre/objet	DECISION N°155/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 27/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054-BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1:SOUS-PRÉFECTURE DE NGUELEMENDOUKA, LOT N°2 : CENTRE SOCIAL D'ABONG-MBANG).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

46

Reference	154/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
Titre/objet	DECISION N°154/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 27/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054-BIS/AONO/RE/B13 /DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1 :SOUS-PRÉFECTURE DE NGUELEMENDOUKA, LOT N°2 : CENTRE SOCIAL D'ABONG-MBANG).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

47

Reference	0150/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
Titre/objet	DÉCISION N°0150/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 03/04/2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/RE/B13/DDMINMAPHN/CDPMP-HN/2018 DU 05/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°2 : E.P D'AMINEMEKOUND DANS LA COMMUNE DE NGUEMELENDOUKA ; LOT : E.P. DE NTSIMBOU DANS LA COMMUNE DE MBOMA)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

48

Reference	02/ D/C.MFOU/SG/18 Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 02/ D/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 26 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [004/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 004/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [04/ D/C.MFOU/SG/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 04/ D/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N002/DC/C.MFOU/CIMP/2018 DU 19 AVRIL 2018. MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE DE MFOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

51

Reference [016 bis/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°016 BIS/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 PORTANT CORRECTION DE LA DECISION N° 016/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 19/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX ET ADDUCTION EN EAU POTABLE GRAVITAIRE A TSINTSET (GROUPEMENT FOSSONG WENTCHENG) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LOT1 ET LOT 2

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

52

Reference [12 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 12 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-ROUTE DU 10 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS NENDJAP-CARREFOUR NOUMTCHUET-ESPLANADE CHEFFERIE BAHOUOC AVEC AMÉNAGEMENT D'UN DALOT À NKWA (5KM) EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINTP DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

53

Reference [N° 115/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 115/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018 DU 17 MAI 2018PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSECUTIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 080/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 12 MARS 2018POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

54

Reference [001/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 001/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	Reference	03/ C/C.MFOU/SG/18 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/ C/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU ET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SANCTUAIRE MARIAL DE NSIMALEN, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

56	Reference	03/ D/C.MFOU/SG/18 du 16 Mai 2018 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 03/ D/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU ET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SANCTUAIRE MARIAL DE NSIMALEN, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

57	Reference	003/D/C-AKGA/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

58	Reference	029/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMAS/CRPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°029/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMAS/CRPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°011 BIS/DC/DRMINMAP-ES/SMAS/CRPM/2018 DU 18 AVRIL /2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

59	Reference	0142/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
	Titre/objet	DECISION N°0142/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 14/03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAPHN/CDPMP-HN/2018 DU 01/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOUMOU-MEWOUL (7 KM) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG. RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	001/D/C-AKGA/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N°_001/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT INFRUCTUEUSITÉ DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [003/D/C-AKGA/SG/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°_003/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT INFRUCTUEUSITÉ DU MARCHÉ

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

62

Reference [0148/D/RE/B13/DDMINMAP-HN](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0142/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 14/03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049 BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/ CDPMP-HN/2018 DU 22/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG. RÉGION DE L'EST (LOT N°L ; ECOLE PUBLIQUE DE BIFOLONE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

63

Reference [DECISION N°003 /D/CAD4/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°003/D/CAD4/CIPM/2018 DÉCLARANT LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAD4/CIPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 ENPROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE DJEBALÉ, INFRUCTUEUSE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

64

Reference [10 /2018/HYDRO-MEKIN/DG/DT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 10 /2018/HYDRO-MEKIN/DG/DT RELATIF AU REPORT DE LA DATE DE DÉPOUILLEMENT DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2018 DU 19 AVRIL 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE HT 110KV DE MEKIN-NDJOM YEKOMBO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

65

Reference [ADDITIF N°01/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°01/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 07/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ABATTOIR DE GUIDER DANS LA COMMUNE DE GUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD. AU LIEU DE : (PAGE 76)N.B : TOUTES LES MENUISERIES MÉTALLIQUES RECEVRONT UNE PEINTURE ANTIROUILLE AVANT LA LIVRAISON AU CHANTIER.RÈGLEMENTS À OBSERVER1) CAHIER N° 173 DU CSTB MENUISERIE BOIS2) DTU N°361 : TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS AINSI QUE TOUTES LES NORMES3) DTU N°39.1 : TRAVAUX DE VITRERIE4) DTU N°39.4 : TRAVAUX DE MIROITERIE ET VITRAGE EN VERRE ÉPAIS5) DTU N° 39.5 : PRESCRIPTIONS PROVISOIRES POUR L'UTILISATION DU VERRE À VITRELIRE:N.B : TOUTES LES MENUISERIES MÉTALLIQUES RECEVRONT UNE PEINTURE ANTIROUILLE AVANT LA LIVRAISON AU CHANTIER.AU LIEU DE : (PAGE 92)APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/CCPM/SCPM/2018 DU 24/05/2018LIRE:APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°08 /AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/SCPM/2018 DU 24/05/2018AU LIEU DE : (PAGE 8-9)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	01/A/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BMI/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/A/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BMI/CDPM/2018A L'APPEL D'OFFRES N°09/AONO/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BMI/CDPM/2018 DU 06 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SALAPOUMBE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

67	Reference	006/CY/CIPM/STAU/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°006/CY/CIPM/STAU/2018 RÉLATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CY/CIPM/2018 DU 18/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE LAMEDOUM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

68	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/SPE/CIPM/2018 DU 27 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DE PLAQUES OFFSET THERMIQUES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) EN DEUX LOTS A LA SOPECAM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009BIS/AONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/EST/2018 DU 16/05/2018 POUR LESTRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE A BOUBARA, COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de KETTE, Maître d'Ouvrage Délégué, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale à Boubara, Commune de Ketté, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation relative aux travaux d'électrification rurale à Boubara, Commune de Ketté, Département de la Kadey, Région de l'Est, comprennent :

- Installation du chantier ;
- Réseau BT en câble torsade 4X25MM2;
- Prestations Diverses ;
- Construction d'une cage du groupe et installation du groupe,
- Branchements et installations intérieures ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **soixante-sept millions cinq cent cinquante un mille (67 551 000) FCFA TTC**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua, Service de la Passation des Marchés Publics, sise au Camp Prison, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua , Service de la Passation des Marchés, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua, Service de la Passation des Marchés, au plus tard le **07/06/2018 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009BIS/AONO/DRMINMAP/SMI/CRPM/EST/2018 DU
16/05/2018 POUR LES
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE A BOUBARA, COMMUNE DE KETTE DEPARTEMENT DE LA
KADEY, REGION DE L'EST. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une caution de **un million trois cent cinquante mille (1 350 000) frs CFA** établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est, le **07/06/2018 à 11 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Offres Administratives :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offres Techniques

- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Offres financières:

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

13.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références de l'entreprise oui/non;
- Les moyens matériels permanents ou mobilisables oui/non ;
- La qualification du personnel du chantier oui/non ;
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non ;
- La surface financière oui/non;
- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Visite des lieux oui/non;
- CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière oui/non ;
- CCAP paraphé à chaque page et signé et daté à la dernière oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ;

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins disante sur la base du montant hors TVA.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est ou à la Commune de Ketté.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48».

BERTOUA le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°23/AONR/DRMAP-LT/SMI/CRPM/2018 DU 07/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE ET DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 1 ET LOT 2. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'exécution des travaux de construction d'un forage pastoral à énergie solaire et de forages équipés de PMH dans certaines Communes du Département du Moungo, Région du Littoral, répartis en deux lots : lot 1, lot 2, (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent pour chaque lot choisi :

Forages à PMH

- Foration ;
- Equipement ;
- Fourniture et la pose de la pompe ;
- Essais ;
- Construction du mur de protection avec portillon métallique ;

Forage pastoral à énergie solaire

- Travaux préliminaires ;
- Construction du forage ;
- Construction de la superstructure ;
- Equipement d'exhaure ;
- Formation et labélisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution pour chaque lot à l'issue des études préalables est de.

N° LOT	MONTANT EN F CFA
1	20 000 000
2	25 500 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont subdivisés en lots comme ci-après définis.

N° DU LOT	DEPARTEMENT	COMMUNE	LOCALITES	forage pastoral à én
1	MOUNGO	Melong	MANKWA: Construction d'un forage pastoral à énergie solaire	1
			Total lot 1	1
		MANJO	MOUASSOUM (Canton Mouamenam) : Forage équipé	0
		FIKO	FIKO : Forage équipé	0
		LOUM	CSI de BONALEBE: construction d'un forage équipé d'une PMH	0
			Total lot 2	0

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux Entreprises suivantes :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses
1.	GEOFOR	BP : 1883 Douala
2.	CGC-CAM	B.P : 11 764 Yaoundé
3.	BATRATL	B.P : 12578 Douala

Toutefois, conformément à la réglementation des Marchés Publics en Vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés après publication de l'Appel d'Offres Restreint pourra valablement soumissionner.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public **(BIP)**, de l'exercice d'imputation budgétaire sus-rappelées.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1 publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-1er BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remb **(Cent cinquante mille) Francs CFA versée à la Recette Municipale de la Commune concernée par le projet ou au trésor**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél : 233 42 7 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, au plus tard **12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°023/12B/AAONR/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 du 07/05/2018

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE ET DE FORAGES EQUIPES EN MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL REUNION (EN LOT)
LOTS : LOT 1 ET LOT 2, (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP). EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

N.B.

- Chaque soumissionnaire proposera un dossier technique par lot et un dossier administratif et financier pour les lots 1 et 2.
- L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail qui figure en annexe 1.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé par le tableau ci-après. Ce délais court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux à la date indiquée dans ledit ordre de service.

N° LOT	Délai d'Exécution
1	Trois (03) mois
2	Cinq (05) mois

11. Cautionnement Provisoire

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**), de l'exercice 2017 sur les lignes d'imputation budgétaire sus-rappelées.

1. 1. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre ou une Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12.

Les montants desdites cautions valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres sont fixés ainsi qu'il suit :

N° du lot	Montant de la caution de soumission en F CFA
1	400 000 (Quatre cent mille).
2	510 000 (Cinq cent dix mille).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31/05/2018 à 13 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala 1er BONANJO, BP 2009 , Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. absence d'une pièce administrative ;
2. pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. Non validation des cinq (05) derniers critères essentiels;
6. absence dans le dossier technique de la déclaration sur l'honneur attestant la non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Présentation générale de l'offre.....	oui /non
Ddéclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site...	oui /non
Capacité financière	oui /non
Références de l'entreprise dans les travaux similaires (Implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe).....	oui /non
Moyens matériels permanents ou mobilisables.....	oui /non

Personnel de chantier..... oui /non

Organisation, méthodologie, et plannings d'exécution des prestations..... oui /non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques, administratives et financières requises, présentant l'offre financière évaluée la moins disante. Chaque entreprise peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire. Chaque lot attribué fera l'objet d'un marché séparé.

Le soumissionnaire devra également exposer l'ensemble des dispositions qu'il se propose de mettre en œuvre en cas de sollicitation de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO ou auprès des Communes concernées par le projet.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au aux numéros suivants : **673 20 57 25 – 699 37 07 48.**

Additif à l'Appel d'Offres

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 7 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 119/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 MAI 2018 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DU CENAJES DE DSCHANG DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
52 16 211 01 551725 2843

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de la formation des étudiants du CENAJES de DSCHANG, le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments du CENAJES de DSCHANG dans le Département de la MENOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation du chantier
- Travaux préparatoires
- Charpente – couverture – plafond
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 533 000 (dix millions cinq cent trente-trois mille) de FCFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux soumissionnaires justifiant d'une expérience avérée et vérifiable dans le domaine du génie civil.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le **Budget d'investissement public du MINSEP exercice 2018 ; ligne 52 16 211 01 551725 2843.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quinze mille francs (**15 000 F**) CFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au **Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés)**, au plus tard **le 07 JUIN 2018 à 15 heures, heure locale** sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 119/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 11 MAI 2018 RELATIF A LA
REALISATION DES TRAVAUX REHABILITATION DES BATIMENTS DU CENAJES DE DSCHANG DANS LE
DEPARTEMENT DE LA MENOUE
Financement: Budget d'investissement public 2018
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois **(03)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **200 000** (deux cent mille FCFA)

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 07 JUIN 2018 à 16 heures, heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Ministre des Sports et de l'Education Physique dans la salle des conférences dudit Ministère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- Absence d'un prix du cadre du BPU;
- Note des critères essentiels inférieure à 75% de oui.
- Absence d'un certificat de Visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les références de l'entrepreneur
- La Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; En propriété ou en location joindre contrat de location accompagné de carte grise certifié par le service émetteur
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- Présentation de l'offre

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 75%, seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

YAOUNDE le 11 Mai 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°015BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/DD/CDPM-BE/M-CA-GAROUA DU 24/04/2018 LANCE EN PROCEDURE
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE ROUMDE-ADJIA, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
52 15 196 02 641536 2811 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2018, le Délégué Départemental des marchés publics de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune d'arrondissement de Garoua II un appel d'offres national ouvert pour les

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Couverture et charpente
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie bois
- Electricité
- Peinture
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-Neuf millions (19 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot unique**

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du **Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018 Lot 1 Autorisation** de dépense ; **ITO1940** Imputation Budgétaire : **52 15 196 02 641536 2811 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. **222 273 278/222 273 289**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Communale de Garoua II.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra par venir au **Secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Bénoué** au plus tard le **15/05/2018 à 14 heures 00 mn**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 BIS/AAONO/MINMAP/DR-NO/DD
/CDPM-BE/M-CA-GAROUA II DU**

**24/04/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE ROUMDE-ADJIA, COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois cent quatre vingt mille (380 000) Francs**, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres..

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **15/05/2018 à 15 heures 00 mn** dans la salle de La Commission Départementale de Passatio

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- **1er étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels Jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du **coût prévisionnel (6 500 000 FCFA)** sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **35 oui sur 50 possibles soit (70%)**, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. **Tel. 222 273 278/222 273 289.**

GAROUA le 24 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/FODECC/CIPM /2018 DU 16 MAI 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE SECURITE PAR VIDEO SURVEILLANCE ET FOURNITURE DU MATERIEL DE SECURITE ET DE FILMOGRAPHIE A L'IMMEUBLE SIEGE DU FODECC FINANCEMENT : 114 0030 201001 FODECC EXERCICE 2018

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 LIGNE 114 0030 201001

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la quête permanente de la performance, l'Administrateur du Fonds de développement des Filières Cacao et Café lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en œuvre d'un système de sécurité par vidéo surveillance et fourniture du matériel de sécurité et de filmographie à l'immeuble siège du Fonds de Développement des filières Cacao et Café.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Lettre Commande consiste en la mise en œuvre d'un système de sécurité par vidéo surveillance et la fourniture du matériel de sécurité et de filmographie à l'immeuble siège du FODECC ainsi qu'il suit :

<u>Désignation</u>	<u>Unité</u>	<u>Qté</u>
<u>Matériel de vidéo surveillance et de sécurité</u>		
<u>Caméras dômes IP anti vandales à vision nocturne grande portée</u>	<u>U</u>	<u>5</u>
<u>Caméras dômes IP internes à vision nocturne grande portée</u>	<u>U</u>	<u>5</u>
<u>Enregistreur vidéo numérique (NVR) 16 canaux</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Switch Poe 24 ports</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Disque dur de sauvegarde 04 TO</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Moniteur à LCD 32"</u>	<u>U</u>	<u>2</u>
<u>Logiciel d'administration (licence)</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Connecteur RJ45 cat6</u>	<u>Sachet/10</u>	<u>3</u>
<u>Menchons de protection</u>	<u>U</u>	<u>15</u>

<u>Jeu de câble RJ45 cat6 blindé</u>	<u>Rlx 305m</u>	<u>6</u>
<u>Câble VGV 3 x 2,5 mm²</u>	<u>Rlx 30m</u>	<u>4</u>
<u>Câble coaxial RG 6U</u>	<u>Rlx300m</u>	<u>1</u>
<u>Gaine annelée 32/50</u>	<u>Rlx 50m</u>	<u>6</u>
<u>Moulure 60 x 40</u>	<u>U</u>	<u>10</u>
<u>Onduleur haute capacité Nitran 800 Va</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Multiprise 06 trous</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Fiche femelle Le Grand</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Bras de fixation pour caméra</u>	<u>U</u>	<u>10</u>
<u>Baie</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Boîte de dérivation étanche</u>	<u>U</u>	<u>10</u>
<u>Ordinateur de contrôle</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Détecteurs d'incendie automatique</u>	<u>U</u>	<u>18</u>
<u>Extincteur portatif à CO2 5kg</u>	<u>U</u>	<u>4</u>
<u>Extincteur portatif à eau pulvérisée 9L</u>	<u>U</u>	<u>5</u>
<u>RIA DN 25.3 m</u>	<u>U</u>	<u>2</u>
<u>Bloc autonome de balisage</u>	<u>U</u>	<u>8</u>
<u>Alarme générale</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Consignes de sécurité et d'évacuation sur supports fixes et inaltérable</u>	<u>U</u>	<u>4</u>
<u>Extincteur portatif à poudre ABC 50KG</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>GPS Map 62 S Garmin</u>	<u>U</u>	<u>3</u>
<u>Gestionnaire de présence et gâche électrique</u>		
<u>Lecteur d'empreintes digitales</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Transformateur 12V - 5A</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Gâche électrique</u>	<u>U</u>	<u>2</u>
<u>Transformateur 12V - 10A</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>Bouton poussoir normaly close/normaly open</u>	<u>U</u>	<u>2</u>
<u>Matériel de filmographie</u>		
<u>Caméra professionnelle HDV</u>	<u>U</u>	<u>1</u>
<u>TOTAL MATERIEL (FCFA)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

<u>Installation</u>		-
<u>Fixation des caméras</u>		-
<u>Connexion des caméras au NVR</u>		-
<u>Configuration des caméras</u>		-
<u>Formation du personnel</u>		-
<u>Fixation des détecteurs d'incendie</u>		-
<u>Configuration des détecteurs d'incendie</u>		-
<u>Installation du gestionnaire de présences</u>		-
<u>Configuration du gestionnaire de présences</u>		-
<u>Installation des extincteurs</u>		-
<u>Installation des blocs autonomes de balisage</u>		-
<u>Installation RIA DN 25.30M</u>		-
<u>Installation de gâches électriques</u>		-
<u>Formation à l'utilisation du matériel de filmographie</u>		-

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du Marché est de **trente six millions (36 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Ce Dossier d'appel d'Offres est en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds de développement des Filières Cacao et Café exercice 2018 - Ligne 114 0030 201001.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard **le 08 Juin 2018 à 15 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés (FODECC) sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les Offres devront porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 16 MAI 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE SECURITE PAR VIDEO SURVEILLANCE ET FOURNITURE DU MATERIEL DE SECURITE ET DE FILMOGRAPHIE A L'IMMEUBLE SIEGE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) »,
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les pièces des dossiers et les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

La durée maximale estimée par le FODECC pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de **quinze (15) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la mission.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives délivrées par les services émetteurs, une caution de soumission d'un montant de sept cent vingt mille (720.000) FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 08 Juin 2018 à partir de 16 heures** dans la salle de conférences du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48 heures accordées par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du prospectus et des fiches techniques couleur des matériels proposés ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon du chantier durant les trois (03) dernières années et/ ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
- Capacité financière supérieur ou égale à 25 000 000 FCFA ;
- Non satisfaction d'au moins 5/7 des critères essentiels ;

2- Critères essentiels

L'évaluation sera faite suivant le système binaire (oui/non).

N°	Désignations	Oui/ Non
<u>1</u>	<u>Présentation de l'Offre</u>	<u>Oui</u>
<u>2</u>	<u>Garantie</u>	<u>Oui</u>
<u>3</u>	<u>Service après vente</u>	<u>Oui</u>
<u>4</u>	<u>Expérience et références du soumissionnaire</u>	<u>Oui</u>
<u>5</u>	<u>Délai de livraison</u>	<u>Oui</u>
<u>6</u>	<u>Preuves d'acceptation des conditions du marché</u>	<u>Oui</u>
<u>7</u>	<u>Satisfaction d'au moins 80% des caractéristiques techniques</u>	<u>Oui</u>

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2ième étage, téléphone 222 21 88 24.

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Mai 2018

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE[°]
09/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LES TRAVAUX
DECONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS À SANGUÉRÉ KOLAS AU MARCHÉ DE CÉRÉALES, DANS LA
COMMUNE DEGUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2018, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux de construction de deux (02) dalots à Sanguéré Kolas et au Marché de céréales dans la Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

- Travaux préparatoires;
- Terrassement ;
- 02 Dalots
- Fouilles pour ouvrage
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m3
- Béton armé dosé à 400 kg/m3 pour dalle
- Maçonnerie de moellon pour radier
- Maçonnerie de moellon pour piédroits
- Maçonnerie de moellon pour ailes
- Béton armé pour dalle
- Béton armé pour bêche.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Dix millions par lot (10 000 000) FCFA .**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots.

lots	Objet	Localités
1	Construction d'un dalot	Sanguéré Kolas
2	Construction d'un dalot	Marché céréales

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux sont financés par le **Budget de la Commune exercice 20¹⁶.Imputation 220-150 .**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de **(vingt-cinq mille) 25 000 francs CFA par lot, payable à la Recette Municipale de Guider.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **07 exemplaires dont l'original et (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le **29/05/2018 à 14 Heures au plus tard** et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence
N° 09 /AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 du 09/05/2018
pour les travaux de construction de deux (02) dalots à Sanguéré Kolas et au Marché de
céréales dans la Commune de Guider,Département du Mayo-Louti Région du Nord.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois .**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **200 000 FCFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **29/05/2018 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires, il s'agit de:

1	Dossier Administratif incomplet
2	

Fausse déclaration ou pièces falsifiés



3	Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié)
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné 01 chantier les 03 dernières années.

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	Oui/Non
2	Expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'exécution	Oui/Non
4	Matériel et équipements à mobiliser	Oui/Non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	Oui/Non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général	Oui/Non
7	Présentation des offres	Oui/Non

NB

seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les spécificités technico-financières requises et dont l'offre financière est évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tel 675 58 08 18/699 01 84 65**

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: **673 205 725/699 370 748**

GUIDER le 9 Mai 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

OPENED POLYVALENT PLATFORM-ERA

APPEL D'OFFRES N° 01/OPPERA/CMR/2018 POUR ACQUISITION DE MATÉRIELS AU PROFIT DES LABORATOIRES APPUYÉS PAR LE PROJET OPP-ERA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

EXPERTISE France lance un appel d'offres en vue de l'acquisition de matériels au profit des Laboratoires de biologie moléculaire de l'Hôpital Laquintinie de Douala, du Centre Pasteur du Cameroun Annexe de Garoua, de l'Hôpital Central de Yaoundé et de l'Hôpital Régional de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Le projet « Opened Polyvalent Platform - Era (OPP-ERA) », financé par UNITAID, est mis en œuvre au Cameroun par le Ministère de Santé Publique avec l'appui technique d'EXPERTISE France. Il a pour objectif d'améliorer le suivi biologique par l'accès au test de mesure de la Charge Virale, d'un plus grand nombre de personnes vivant avec le VIH sous traitement anti rétroviral. Les plateformes ouvertes permettent en plus de la quantification de la charge virale VIH plasmatique, de procéder au diagnostic précoce des nourrissons exposés au VIH, à la quantification de la charge virale de l'hépatite B et au diagnostic de la Tuberculose.

3. Allotissement

L'appel d'offres se compose en trois (3) lots :

Lot 1 : Equipements de laboratoire constitué de petit équipement de laboratoire de biologie moléculaire,

Exemples : centrifugeuses de paillasse, micropipettes.

Lot 2 : Equipements électriques et informatiques

Exemples : congélateurs -20°C, ordinateurs de table

Lot 3 : Equipements de gestion de stock et sécurité

Exemples : armoires, paillasse de laboratoires et extincteurs.

4. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur le site de EXPERTISE France www.expertisefrance.fr

5. Remises des offres

Les soumissionnaires pourront déposer leurs offres en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre (4) copies à l'adresse du Projet OPP-ERA, situé dans les locaux de EXPERTISE France, à Yaoundé, Rond-point NLONGKAK, Immeuble rviANCH au troisième étage, BP 11164 Yaoundé-Cameroun tel : +237 222 209 762 ; cellulaire : +237 670 429 069 avec la mention

« APPEL D'OFFRE N°01/OPP-ERA/CMR/2018 avec la mention « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE PUBLIQUE DES PLIS ».

L'enveloppe du dossier de soumission devra contenir trois enveloppes scellées **avec les** indications « **Offre Administrative** », « **Offre Technique** » et **offre financière** ».

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **28 Mai 2018 à 15 h 00**

6. Ouverture des Plis

La séance d'ouverture des offres aura lieu le **30 Mai mis à 10h 30**

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation mentionnés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) seront appliqués.

8. Attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse, qui est une combinaison qualité/prix sera privilégiée.

9. Durée Validité des Offres

Les offres sont valables pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

10. Renseignements Complémentaires

Les offres seront écrites en français ou en anglais.

Base juridique
La loi française

YAOUNDE le 18 Mai 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

AKAMBA ABAH JEAN-JACQUES

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
10/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 09/05/2018 POUR LESTRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN HANGAR AU MARCHÉ D'OIGNON DE BAILA DANS
LACOMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2018, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la Construction d'un magasin et d'un hangar au marché d'oignon de BAILA** dans l'arrondissement de Guider.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent : **travaux préparatoires; terrassement ; fondation ; La maçonnerie et béton en élévation ; La charpente et couverture ; la menuiserie métallique ; la peinture, l'électricité.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quinze millions (15 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.**

6. Financement

Les travaux sont financés par le **Budget Communal exercice 2018.**
Imputation 220-100

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel: 699 01 84 65

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Guider.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **07 exemplaires dont l'originai et (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le **29/05/2018 à 14 Heures au plus tard** et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence
 N° 10 /AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 du 09/05/2018
 Pour les travaux de Construction d'un magasin et d'un hangar au marché d'oignon de BAILA
 dans la Commune de Guider.
 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **300 000 FCFA le lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **29/05/2018 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires, il s'agit de:

1	Dossier Administratif incomplet
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiés
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention de 70% critères essentiels
5	Absence déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonner 01 chantier les 03 dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	Oui/Non
2	Expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Expérience du personnel d'exécution	Oui/Non
4	Matériel et équipements à mobiliser	Oui/Non
5	Propositions technique (organisation, planning etc..)	Oui/Non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général	Oui/Non
7	Présentation des offres	Oui/Non

NB:

seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les spécificités technico-financières requises et dont l'offre financière est évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tei:699 01 84 65/675 58 08 18**

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 9 Mai 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

N° 001/AONO/CAN2/CIPM-CAN2/2018 DU 18 MAI 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE D'ENGAOUNDERE II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaounere 2, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 2eme.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Amené et repli du matériel ;
- Reprofilage simple y/c création de fossé en tene et exutoires ;

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en (01) un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux de bâtiment.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré II, Secrétariat Général dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré II. Secrétariat Général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de NGAOUNDERE 2 d'une somme non remboursable de 50 000 F.CFA (cinquante mille francs CFA) représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Téléphone, Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, être déposées contre récépissé dûment signé à la Mairie de Ngaoundéré 2, au plus tard le 07 JUIN 2018 à 14 heures, heure locale. Elles devront porter la mention :

N° 001/AONO/CAN III/CIPM-CANII/2018 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatrevingt-dix (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste se trouve dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 540 000 FCFA (cinq cent quarante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date originale de la validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée in-ecevable. Notamment l'absence de Caution de Soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngaoundéré 2 le 07 juin 2018 à 15H 00, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

1. Soumissionnaire non à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales
2. Offres incomplètes et non conformes aux conditions fixées par le DAO ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Spécifications techniques non conformes au CCTP et
5. Offre financière incomplète ou insuffisante.

Les principaux critères de qualification

La non validation de 2/5 des critères ci-après entraîne le rejet systématique de l'offre à savoir :

- a. Les références de l'entreprise ; Oui/non
- b. Les moyens matériels permanents ou mobilisables ; Oui/non
- c. La qualification du personnel du chantier ; Oui/non
- d. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux Oui/non
- e. La capacité d'autofinancement Oui/non

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un soumissionnaire ne peut être adjudataire de plus d'un lot

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie.

NGAOUNDERE le 18 Mai 2018

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CIPM/CANII/2018 DU 18 MAI 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (02) DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE REPARTIS EN (02) TROIS LOTS DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRE II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porte sur l'exécution des travaux de construction de (02) deux Blocs de deux salles de classe repartis en (02) deux lots dans certaines écoles primaires publiques de la commune de NGaoundéré II, dans le cadre du BIP de l'exercice 2018

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 (VINGT MILLIONS FCFA) par lot

4. Allotissement

DESIGNATION ET OBJET	MONTANT PROJET	MONTANT CAUTION	LIEUX D'EXECUTION
LOT 1 : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP NORD CIFAN	20 000 000	400 000	EP NORD CIFAN
LOT 1 : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP MASSOLA	20 000 000	400 000	MASSOLA

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2018, Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II Tel : 699 468 353

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu dès publication au secrétariat de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante quinze mille) francs CFA, à la recette municipale de N'Gaoundéré II.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Commune de N'Gaoundéré II, au plus tard le 07 JUIN 2018 à 14 heures précises et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° /AONO/CIPM/CANII/ 2018 du 18 MAI 2018 Relatif aux travaux de construction de (02) deux Blocs de deux salles de classe repartis en (02) deux dans certaines écoles primaires publiques et maternelles de la commune de NGAoundéré 11

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 03 (trois) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. d'un montant de 400 000 (QUATRE cent mille)francs CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 07 juin 2018 à 14 heures par la Commission communal de Passation des Marchés placée auprès du maire de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré II dans la salle de délibération de la dite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse pièce, pièce falsifié ou scannée **OUI NON**
- Absence de caution de soumission **OUI NON**
- Absence d'un prix unitaire quantifié **OUI NON**
- Absence du CCTP **OUI NON**
- Production d'une pièce scannée **OUI NON**
- Absence d'un sous détails des prix, pièce administrative **OUI NON**

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

A-Chiffre d'affaire

- Chiffre d'affaire de l'exercice écoulé **OUI NON**

B-RéférencesRéférences

- 1 référence dans les dernières antérieure **OUI NON**
- 1ere et dernière page du contrat **OUI NON**
- PV de Réception **OUI NON**

C-Expérience du personnel technique

- Conducteur des travaux TGC **OUI NON**
- Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON **OUI NON**

D-Disponibilité du matériel essentiel

- Matériel de maçonnerie **OUI NON**
- Voiture de liaison **OUI NON**

E-Capacité de préfinancement

Solvabilité financière » 10 000 000 **OUI NON**

F-Présence méthodologie et planning **OUI NON**

Lé non-respect de 2 critères élimine l'offre

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

Lot maximum qu'un soumissionnaire peut être attributaire : Sans objet

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de NGAoundéré II.

NGAOUNDERE le 18 Mai 2018

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 04 /05/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES PIECES DETACHEES POUR CAMIONS ET ENGINS LOURDS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA - EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement, Autorité contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture des pièces détachées pour camions et engins lourds.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en la fourniture des pièces de rechange du matériel de Genie Civil de la Communauté Urbaine de Douala.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des prestations est de :

- Lot 1 : Trente millions (30 000 000) de francs CFA ;
- Lot 2 : Quarante cinq millions (45 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

L'appel d'offres est constitué de **deux (02) lots**.

LOT 1		LOT 2	
1	Pièces détachées pour camion JAC	1	Pièces détachées pour camion HOWO SINOTRUCK
2	Pièces détachées pour camionnette JAC	2	Pièces détachées pour camionnette élévatrice DFAC
3	Pièces détachées pour niveleuse LANDMASTER	3	Pièces détachées pour Fourgon PEUGEOT
4	Pièces détachées pour niveleuse SINOMACH	4	Pièces détachées pour pick-up TOYOTA
5	Pièces détachées pour niveleuse CATERPILLAR	5	Pièces détachées pour Monte/démonte pneus
6	Pièces détachées pour pelle chargeuse LANDMASTER	6	Pièces détachées pour pick-up MITSUBISHI L200
7	Pièces détachées pour camion XCMG		
8	Pièces détachées pour SUZUKI Alto		

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est Ouvert à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CUD, exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire **610110**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de ville à Bonanjo, BP 43 Douala ; Tél : 233 42 18 50.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria, à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala ; Tél : 233 42 18 50, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** au compte CAS-ARMP n° 33 59 88 000 01-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs lieux des Régions du Cameroun et des agences de DSCHANG et de LIMBE aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et déposées à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél : 233 42 18 50, au plus tard le **12 Juin 2018 à 12 heures**, heure locale, et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 19/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 04 05/2018

RELATIF A LA FOURNITURE DES PIECES DETACHEES POUR CAMIONS ET ENGINS LOURDS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **de six cent mille (600 000) pour le lot 1 et neuf cent mille (900 000) pour le lot 2**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.

L'ouverture des Offres administratives, techniques et financières aura lieu le **12/06/2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance des Offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- 1) Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- 2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 3) Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics ;

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'Affaires ;
- Références du soumissionnaire ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

L'Autorité Contraintante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacité technique et financière requises pour exécuter la lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala, à la Direction de l'Entretien des Infrastructures Routières des Réseaux et de la Mobilité ou à la Division des Marchés Publics.

DOUALA le 4 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CIPM/CANII/2018 DU 18 MAI 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE DU NORD- CIFAN DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ II

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGAOUNDERE II, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porte sur l'exécution des travaux de construction d'un Bloc de deux salles de classe à l'école maternelle du NORD CIFAN dans la commune de Ngaoundéré II

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalable est de 20 000 000 FCFA.

4. Allotissement

DESIGNATION ET OBJET	MONTANT PROJET	MONTANT CAUTION	LIEUX D'EXECUTION
LOT UNIQUE : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EM NORD CIFAN	20 000 000	400 000	EP NORD CIFAN

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2018, Imputation :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II Tel : 699 468 353

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu dès publication au secrétariat de la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante-quinze mille) francs CFA, à la recette municipale de N'Gaoundéré II.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Commune de N'Gaoundéré II, au plus tard le 07 JUIN 2018 à 14 heures précises et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° /AONO/CIPM/CANII/ 2018 du 18 MAI 2018 Relatif aux travaux de construction de (02) deux Blocs de deux salles de classe repartis en (02) deux dans certaines écoles primaires publiques et maternelles de la commune de Ngaoundéré 11

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 03 (trois) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 400 000 (QUATRE cent mille) francs CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 07 juin 2018 à 14 heures par la Commission communal de Passation des Marchés placée auprès du maire de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré II dans la salle de délibération de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

A	Fausse pièce, pièce falsifié ou scannée	OUI	NON
B	Absence de caution de soumission	OUI	NON
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	OUI	NON
D	Absence du CCTP	OUI	NON
E	Production d'une pièce scannée	OUI	NON
F	Absence d'un sous détails des prix, pièce administrative	OUI	NON

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

A-Chiffre d'affaire - Chiffre d'affaire de l'exercice écoulé	OUI	NON
B-Références ● 1 référence dans les dernières antérieure ● 1ère et dernière page du contrat ● PV de réception		
C-Expérience du personnel technique ● Conducteur des travaux TGC ● Chef équipe maçonnerie CAP MAÇON		
D- Disponibilité du matériel essentiel ● Matériel de maçonnerie ● Voiture de liaison		
E-Capacité de préfinancement Solvabilité financière » 10 000 000		
F-Présence méthodologie et planning		

Le non-respect de 2 critères élimine l'offre

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

Lot maximum qu'un soumissionnaire peut être attributaire : Sans objet

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Ngaoundéré II.

NGAOUNDERE le 18 Mai 2018

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CA.BFM1ER/2018 DU 14 MAI 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES (CARREFOUR LYCÉE BILINGUE DE NDIENG DAM-PLACE DE FÊTES TA'A SOP FOTIÉ Y/C BRETELLE CARREFOUR KOUOFOGUIN-DESCENTE ECOLE PUBLIQUE DE HOUKAHA). LONG 1600 ML FINANCEMENT : BIP ENTRETIEN ROUTIER 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5236468036417012811861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2018, le Maire de la Commune de Bafoussam Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES (Carrefour lycée Bilingue de Ndiengdam-piacc de fêtes Ta'a SOP Fotié y/c bretelle carrefour Kouofoguindescente Ecole Publique de Houkaha) Long 1600 ml dans la Commune de Bafoussam 1ER

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassement ;
- Assainissement et drainage.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel 27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP : Entretien Routier, EXERCICE 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1ER BP ; 316 Bafoussam, Tél. 699 44 40 40 7699 61 48 81 , Délégation Départementale des marchés publics-Mifi et sur le site Internet de l'ARMP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50.000 FCFA (Cinquante mille francs), payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam à l'adresse suscitée au plus tard le 05/06/2018 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/CA.BFM1ER/2018 DU 14 MAI 2018

POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES
RURALES (Carrefour lycée Bilingue de Ndiengdam-place de fêtes Ta'a SOP Fotié y/c bretelle carrefour
Kouofoguine-descente Ecole Publique de Houkaha). Long 1600 ml
Financement : BIP Entretien routier 2018

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de(90 jours calendaires).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG d'un montant de : Cinq cent quarante mille (540 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le seivicc émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, offres techniques et financières aura lieu le 05/06/2018 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bafoussam dans la Salle des sessions de ladite institution.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires ;

Les critères éliminatoires sont les suivants

- a) Dossier administratif : - Absence d'une pièce administrative ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- c) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- e) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- f) Absence du sous détail d'un prix quantifié.

g) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années ;

12- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Capacité financière inférieur à 70% du montant prévisionnel ;
- b) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie, chez l'Ingénieur du marché, ou à la Délégation Départemental des marchés publics de la Mifi et à l'ARMP

BAFOUSSAM le 14 Mai 2018

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 03/AONO/CA.BFM 1»/CIPM/2018 DU 14/05/2018 POUR LES TRAVAUX ||D'ACHEVEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE DE MEDJO I- COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dons le cadre de l'exécution du budget de la Commune D'arrondissement de Bafoussam 1ER, le Maire de la Commune de Bafoussam 1er, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'achèvement de l'école maternelle de Medjo i- commune d'arrondissement de Bafoussam 1ER

2. Consistance des prestations

• Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent pour les travaux d'achèvement de l'école maternelle de Medjo 1- commune d'arrondissement de Bafoussam et portent sur:

- Installation de chantier
- Terrassement ;
- Maçonnerie en élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- VRD ;
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : Neuf millions huit cent quatre vingt quinze mille six cent quatre-vingt sept mille(9 895 687)F CFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la Commune de Bafoussam 1ER ou titre de l'exercice 2018. Coût prévisionnel : Neuf millions huit cent quatre vingt quinze mille six cent quatre-vingt sept mille (9 895 687).

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à l'adresse suivante : Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1ER, BP : 316 Bafoussam, Tél. 699 44 40 40 /699 61 48 81

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et obtenu au secrétariat de la Mairie de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1er, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille(15 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune de Bafoussam 1er.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} à l'adresse suscitée au plus

tard le 05/06/2018 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

03/AONO/CA.BFM 1»/CIPM/2018 DU 14/05/2018 POUR LES TRAVAUX ||

D'ACHEVEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE DE MEDJO I- COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER

(En procédure d'urgence°

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre vingt dix(90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre 6 ses pièces administratives une caution de soumission (conforme ou modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de Cent vingt-neuf mille neuf cent (129 900) Francs CFA), et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre 6 ses pièces administratives une caution de soumission (conforme ou modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de Cent vingt-neuf mille neuf cent (129 900) Francs CFA), et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05/06/2018 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de Bafoussam 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires;

- a) Dossier administratif : - Absence d'une pièce administrative ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées
- c) Figurer sur la liste actualisée des entreprises suspendues
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- e) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- f) Absence du sous détail d'un prix quantifié.

g) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public pendant les trois dernières années ;

12- Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Capacité financière inférieure à 70% du montant prévisionnel ;
- b) Références de l'entreprise;
- d) Matériel de chantier à mobiliser;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- f) Proposition technique ;

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Bafoussam 1ER, dès publication du présent avis ou n° 699 44 40 40/ 699 61 48 81/ 677 75 28 98.

BAFOUSSAM le 14 Mai 2018

Le MAIRE

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 04/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE GESTION ET DE PRODUCTION A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM), lance un Appel d'Offres international Ouvert pour la fourniture des équipements informatiques de gestion et de production à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture des équipements informatiques de gestion et de production ci-après :

1. A. EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE GESTION

● Postes de travail

¾ 35 ordinateurs multimédia de bureau complets

¾ 01 MacBook pro avec écran retina 15 pouces

¾ 01 ordinateur portable (PC) avec écran 17,3 pouces

● Imprimantes

¾ 06 imprimantes multifonctions lasers couleurs (format maximal : A4)

¾ 10 imprimantes lasers monochromes (format maximal : A4)

● Terminaux mobiles

¾ 20 tablettes tactiles 10,1 pouces avec interface SIM et support GSM 3G minimum

1. B. EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE PRODUCTION

● Postes de travail

¾ 05 postes de mise en page iMac 27 pouces

● Imprimantes

¾ 02 imprimantes lasers couleurs (format maximal : A3)

¾ 01 imprimante laser monochrome (noir/blanc) (format maximal : A3)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quatre-vingt-trois millions (83 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres international est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la vente des équipements informatiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget d'investissement de la SOPECAM Exercice 2018, rubrique 247, lignes d'imputation 247-A et 247-C.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du « Compte Spécial CAS – ARMP », de la somme non remboursable de quatre-vingt-huit mille (88 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le **16 JUIN 2018 à 15 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°04/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 16 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE GESTION ET DE PRODUCTION A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres international sera exécuté dans un délai de trente-cinq (35) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Les fournitures seront livrées au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des finances du Cameroun, d'un montant de **un million six cent soixante (1 660 000) Francs CFA**, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture du dossier administratif, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 16 juin** à partir de **16 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

¾ Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;

¾ Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;

¾ Offre technique ou financière incomplète ;

¾ Non-conformité des spécifications techniques ;

¾ Non-respect du délai de livraison de soixante (60) jours ;

¾ Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir abandonné de marchés au cours des trois dernières années mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le MINMAP ;

¾ Absence de garantie de douze (12) mois pour les équipements exigeants ladite garantie ; Non-respect d'au moins cinq (5) sur six (6) critères essentiels.

b) Critères essentiels

¾ Présentation de l'offre ;

¾ Capacité financière ;

¾ Références du soumissionnaire pour des prestations similaires ;

¾ Planning de livraison ;

¾ Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)

¾ Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »).

La satisfaction d'au moins 5 sur 6 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, dont les offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis au siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

NB : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AUX NUMEROS VERTS DU MINMAP SUIVANTS : 673 205 725/699 370 748

YAOUNDE le 16 Avril 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION N°D13-99/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18RELATIF A LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA.

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM) , FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Ministrede la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation en vue de la sélection d'une société de droit Camerounais qui sera chargée d'assurer le gardiennage de jour et de nuit des bâtiments et du parking du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sis à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente consultation concerne le gardiennage 24 heures sur 24 pendant 12 (douze) mois du bâtiment principal, du bâtiment annexe, du parking et de l'enceinte du GTC/CNLS par quatre (04) vigiles de la société qui sera retenue.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de onze millions quatre cent quarante huit mille (11 448 000) Francs CFA.

4. Financement

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxes (soit 9 600 000 FCFA) et le budget de l'Etat pour les taxes. Le coût prévisionnel TTC est de onze millions quatre cent quarante huit mille (11 448 000) Francs CFA.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le 07 juin 2018 à 10 heures sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N° D13-99/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18

RELATIVE A LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de la prestation est de douze (12) mois. La prestation objet de la présente consultation sera effectuée à Yaoundé, suivant la description faite dans la « Description Technique de la Prestation » du Dossier de Consultation.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 07 juin 2018 à 11 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunion du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

9. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes après 48 heures
- Absence de l'agrément du prestataire dans le domaine de la sécurité et du gardiennage ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau ;
- Note technique ? 70 points sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur datée et signée.

*. Critères essentiels

- Expérience de l'entreprise dans le domaine de gardiennage ;
- note méthodologique portant sur une analyse des postes de surveillance et les dispositions envisagées pour assurer au mieux la surveillance des locaux;
- Liste du personnel de l'entreprise (04) jouissant d'une bonne santé et d'une bonne moralité, accompagnée des CV signés et datés de chaque agent;
- liste du matériel à utiliser pour la bonne exécution de la prestation ;
- Attestation de visite de site avec photos et rapport circonstancié signé sur l'honneur ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- Présentation de l'offre.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 14 Mai 2018

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/FODECC/ CIPM-FODECC /18 DU 16 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FODECC FINANCEMENT : 1140030 222304 FODECC EXERCICE 2018

FINANCEMENT

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , BUDGET DU FODECC
IMPUTATION
 1140030 222304

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la quête permanente de la performance, l'Administrateur du Fonds de développement des Filières Cacao et Café lance un Avis de Consultation ouverte pour une Demande de Cotation pour fourniture du matériel informatique au FODECC.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente prestation consiste en la fourniture du matériel informatique suivant au FODECC :

Désignation	Caractéristiques	Quantité
Ordinateurs complets (unité centrale, moniteur, clavier, souris)	Joindre les prospectus et les photos légendées) Ordinateur de marque Système d'exploitation : Windows 8 Pro Processeur : Intel Core i3 Mémoire : 8Go de mémoire SD DDR4-2133(1x4Go) Disque dur : SATA 500Go, 7200trs/min Lecteur optique : DVD/RW(.-RDL)DVD-RAM-SATA Audio : Realtek ALC221VB intégré haut parleur interne Interface réseau : LAN 10/100/1000 GigE avec Realtek RTL81 11G-CG Format: tour Clavier: clavier USB Souris : Souris optique avec molette de défilement	5
Ordinateurs de bureau All-in-one	CPU : Intel Core i3 1600 x 900 (HD+) Taille installée : au moins 4 Go Disque dur : au moins 1 x 500 Go Clavier et souris Processeur graphique : Intel HD Graphics 4400 Dynamic Video Memory Technology Interfaces : 2 x USB 3.0, 4 x USB 2.0, 1 x série, 1 x microphone, 1 x casque, 1 x sortie de ligne audio, 1 x LAN (Gigabit Ethernet), 1 x DisplayPort Système d'exploitation fourni : Microsoft Windows 7 Professionnel Edition 64 bits Lecteur de carte 5 en 1 DVD±RW (±R DL)-DVD-RAM - SATA	2

Ordinateur Portable	Système d'exploitation : Windows 10 Pro 64 Processeur i7 Intel® Core™ 7e génération Mobile Intel® CM236 intégré avec le processeur Au moins 16 Go de mémoire SDRAM DDR4-2400 ECC Logements pour mémoire : au moins 02 SODIMM Disque interne : 1 To SATA (7200 tr/min) Ecran : Écran HD+, au moins 17 pouces, antireflets Carte graphique : NVIDIA® Quadro® M1200 (au moins 4 Go de mémoire GDDR5 dédiée) Ports : 1 port RJ-45, 1 connecteur d'alimentation, 2 ports USB Type-C™ (Thunderbolt™ 3, DisplayPort™ 1.2, USB 3.1), 1 port HDMI 2.0, 1 prise combinée casque/microphone, 3 ports USB 3.0, 1 port VGA. Dispositif de pointage : Pavé tactile capteur d'image avec bouton marche/arrêt, défilement bidirectionnel, fonction gestes, trois boutons de sélection. Bouton de pointage avec boutons supplémentaires en option. Interface réseau : Connexion réseau Intel® I219-LM Gigabit intégrée	1
Tablette PC	Surface pro Core i5 7300U / 2.6 GHz Win 10 Pro 64 bits, 4 Go RAM, 128 Go SSD, écran 12.3", Wi-Fi, Bluetooth - Clavier pour Surface Pro - Stylet surface (platine) - adaptateur Ethernet USB - adaptateur hdmi	1
Tablettes 4G	- Système Android - Ecran 7" - Processeur Octa-Core - 2 caméras (Frontal et arrière) 8.0Mp - Mémoire de stockage interne 16Go - Connectivité: Wi-Fi: IEEE 802.11a / b / g / n et 4G : LTE-TDD/LTE-FDD - Pochette de protection	15
Imprimante laserjet couleur multifonction	- Impression, copie, scan, télécopie - Cycle mensuel: jusqu'à 20 000 pages - Vitesse d'impression : jusqu'à 17 ppm - Connectivité: 1 Hi-Speed USB 2.0; 1 Fast Ethernet 10 / 100Base-TX; 1 - Wireless 802.11b / g / n	2

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la Lettre Commande est de vingt millions (20 000 000) TTC FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement des fournitures et services connexes, objets de la présente Demande de Cotation est assuré par le budget du Fonds de développement des Filières Cacao et Cafés pour l'exercice 2018 - Ligne 1140030 222304.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux jours et heures ouvrables au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès diffusion du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA, payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 08 juin 2018 à 15 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés (FODECC) sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.

Les Offres devront porter la mention suivante : « Demande de Cotation n° 002/DC/FODECC/CIPM/2018 du 16 mai 2018 pour la fourniture du matériel informatique au FODECC. », « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours à compter de la date de notification l'ordre de service de démarrage de la prestation. La livraison se fera à Yaoundé, à l'immeuble siège du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos - Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400.000) FCFA établie par une banque de premier ordre ou d'un Organisme Financier agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 6 du présent Dossier de Consultation.

La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées datant de moins de trois (03) mois.

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes :

- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement des frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation ;
- Attestation de non-exclusion délivrée par l'ARMP ;
- Caution de soumission d'un montant de FCFA 400 000 (quatre cent mille) ;
- Registre du Commerce ;
- Attestation de non redevance vis-à-vis de l'administration fiscale.

L'Offre financière devra comporter entre autres le devis descriptif, quantitatif et estimatif rempli conformément au modèle prévu dans le présent Dossier de Consultation.

Ces Offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnée de la Lettre de Soumission timbrée.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 08 juin 2018 à partir de 16 heures dans la salle de conférences du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Principaux Critères éliminatoires

- Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels;
- Absence du prospectus et des fiches techniques couleur des matériels proposés ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon du chantier durant les trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
- Capacité financière ? à 15 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances ;
- Non satisfaction des critères majeurs suivants :

1) Ordinateurs complets :

- a) Système d'exploitation : Windows 8 Pro
 - b) Processeur : Intel Core i3
 - c) Mémoire : 8Go de mémoire SD DDR4-2133(1x4Go)
 - d) Disque dur : SATA 500Go, 7200trs/min
- #### 2) ordinateurs de bureau All-in-one
- a) CPU : Intel Core i3
 - b) Disque dur : au moins 1 x 500 Go
 - c) Système d'exploitation fourni : Microsoft Windows 7 Professionnel Edition 64 bits

3) Ordinateur portable

- a) Système d'exploitation : Windows 10 Pro 64
- b) Processeur i7 Intel® Core™ 7e génération
- c) Au moins 16 Go de mémoire SDRAM DDR4-2400 ECC
- d) Disque interne : 1 To SATA (7200 tr/min)

4) Tablette PC

- a. Surface pro Core i5 7300U / 2.6 GHz
- b. Win 10 Pro 64 bits,
- c. 4 Go RAM,
- d. 128 Go SSD,

5) Tablette 4G

- a. Mémoire de stockage interne 16Go;
- b. Système Android
- c. Processeur Octa-Core

6) Imprimante Laser Jet couleur

- a) Impression, copie, scan, télécopie
- b) Cycle mensuel: jusqu'à 20 000 pages
- c) Vitesse d'impression : jusqu'à 17 ppm.

*. Critères essentiels

- Présentation de l'Offre avec des intercalaires couleur autre que le blanc ;
- Références de l'entreprise (justifier d'un marché au moins au cours des trois (03) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande, Procès Verbal de Réception/Bordereau de Livraison) ;
- Délai de livraison inférieur ou égale à trente (30) jours ;
- Engagement sur l'honneur d'assurer le service après vente sur une période d'au moins trois (03) ans ;
- Garantie des équipements de douze (12) mois ;
- Preuve d'acceptation du marché (CCAP paraphé, cacheté et signé à la dernière page).

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs Offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf Bastos- Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

YAOUNDE le 16 Mai 2018

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIE

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.A.N.2/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BIOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS DE 60
TABLES BANCS ET UN BLOC ADMINISTRATIF À L'EP DE MADEM, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDÉRÉ II, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION ADAMAOUA.**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour les travaux de construction d'un bioc de 02 salles de classe équipés de 60 tables bancs et un bloc administratif à l'EP de Madem, Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, Département de la Vina, Région Adamaoua.

Le dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II (Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré II) ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 18 MAI 2018 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

2. Consistance des prestations

LOT	CONSISTANCE DES TRAVAUX
000	INSTALLATION DE CHANTIER
200	TERRASSEMENT
300	OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
400	OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
500	MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
600	CHARPENTE - COUVERTURE
700	MENUISERIE METALLIQUE
800	REVETEMENT
1400	ELECTRICITE
1500	PEINTURE
1600	ASSAINISSEMENT
1700	AMENAGEMENTS EXTERIEURS
1800	EQUIPEMENT SPECIAL
1900	ENVIRONNEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **23 076 656 (vingt-trois millions soixante-cinq mille six cents cinquante-sept euros)**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATI

6. Financement

Le présent projet est financé par le Budget FED - PNDP, Exercice 2018 suivant la Convention de Financement N°001/2017/PNDP-AD/COMMUNE - NGAOUNDERE II du 27 Octobre 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme, (Secrétariat Général) Tel. (+237) 222 25 19 91 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II (Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglais.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme, Autorité Contractante, à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention:

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/C.A.N.2/SG/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018
Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salies de classe équipés de 60 tables bancs et un bloc
administratif à l'EP de Madem, Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, Département de la Vina, Région
Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante, pour l'exécution des prestations objet, du présent avis est de Cent cinquante (150) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sans objet.

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres	Le 07 JUIN 2018, à 14 heures
Lieu de réception des plis	Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II eme

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2eme, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07 JUIN 2018, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entrepreneurs consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entrepreneurs (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les citernes essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui)
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation
15.1	Présentation de l'Offre
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)
15.2	Qualité du personnel (voir CCTP)
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté > 3 ans
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté > 3ans
15.3	Matériel de Chantier (voir CCTP)
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches
15.4	Méthodologie d'exécution des travaux
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux
15.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière
15.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière pa
15.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière
15.8	Attestation de visite des sites
15.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée
15.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics
	Total des oui

NB : Seules les offres ayant totalisé 19 oui sur 26 seront admises pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Inteme de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundéré II, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire de la Commune de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite des sites pour être valable peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ; son représentant ou le chef de village ou représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à Commune de Ngaoundéré II les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 222 25 19 91 / 699 468 353 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

NGAOUNDERE le 18 Mai 2018

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0004/AMI/MINEPIA/SG/CS/CEA1/2018 DU 15 MAI 2018
RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DES BUREAUX D'ÉTUDES
TECHNIQUES (BET) ET/OU DES GROUPEMENTS DE BET POUR LA RÉALISATION DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT A USAGE DE MAGASIN ET SALLE DE
RÉUNIONS AU MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA) À
YAOUNDÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) envisage les travaux de construction d'un bâtiment à usage de magasin et de salle de sis à Mvog Betsi/Yaoundé. Afin d'en assurer la maîtrise d'œuvre, le Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification, en procédure d'urgence, des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou des groupements de BET.

La présentation générale des opérations relatives à cette prestation est contenue dans les Termes de Référence inclus dans le présent dossier, et la description finale de ce service sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint consécutif à la pré-qualification.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont les suivantes :

- la direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC) ;
- l'assistance aux opérations de réceptions (AOR).

De manière spécifique, le BET ou le groupement de BET devra assurer les Contrôles technique, géotechnique et environnemental, exécutés par l'entreprise devant assurer la construction, sous contrat avec le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, et appuyer le Maître d'Ouvrage dans ses missions de suivi.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à tout BET ou le groupement de BET de droit camerounais spécialisé dans le domaine de la maîtrise d'œuvre.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 52 31 409 05 340010 2021.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires, dont un (01) original et six (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Comité, sis à la Cellule de Suivi du MINEPIA, Téléphone : 222 23 52 05, au plus tard vingt-et-un jours (21) jours après la signature du présent avisle **06 juin 2018**, à 12 heures précises et devra porter la mention :

*« Avis d'appel a manifestation d'intérêt N° 0004 /AMI/MINEPIA/SG/CS/CEA1/2018 DU 15 MAI 2018 relatif a la pre-qualification, en procédure d'urgence, des bureaux d'études techniques (BET) et/ou des groupements de BET pour la réalisation de la maitrise d'œuvre des travaux de construction du bâtiment a usage de magasin et salle de renions au ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA) a Yaoundé.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

6. Composition du dossier

Les documents ci-dessous énumérés sont attendus des entreprises intéressées en deux enveloppes séparées. Soit une enveloppe renfermant deux autres, contenant respectivement les documents administratifs (enveloppe A) et l'offre technique (enveloppe B).

1 – Les Pièces Administratives (enveloppe A)

Le dossier administratif devrait comprendre les pièces ci-après datées de moins de trois (03) mois :

- unedéclarationd'intentiondesoumissionner,timbréeparlesoumissionnaire (suivant modèle joint);
- la procuration justifiant du pouvoir du signataire à engager le candidat, le cas échéant ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- l'original de l'attestation de non redevance fiscale délivré par le service des impôts compétent ;
- la copie certifiée de l'immatriculation au registre de commerce ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

La production d'une pièce falsifiée ou d'une information erronée entraînera le rejet immédiat de l'offre.

2- L'Offre technique (enveloppe B)

L'offre technique contiendra :

- l'organigramme complet de l'Entreprise.
- les références du candidat : Le candidat présentera ses références tout en précisant i) le nombre d'années d'expérience en maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) des travaux de bâtiment et travaux publics ; ii) le nombre et l'importance d'au moins 03références en ce qui concerne la prestation de contrôle technique et de suivi des constructions civiles, socio- éducatives ou d'équipements collectifs au cours des (05) dernières années. Pour être validée, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant la 1^{ère} et dernière page de signature, ainsi que les pages du détail quantitatif ;
- le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services ou le procès-verbal de recette technique des prestations.

Ces documents devront être clairs et lisibles. Seules les références provenant des structures étatiques (administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets ou collectivités territoriales décentralisées) seront acceptées (Min 25millions)

- la qualification du personnel : produire pour chaque expert i) le CV daté et signé ; ii) la copie certifiée conforme du diplôme ; iii) l'attestation de présentation de l'original du diplôme et iv) l'attestation d'inscription à l'Ordre du corps des métiers pour les personnes Ingénieurs, proposées aux postes où l'expérience générale requise est au moins égale à cinq (05) ans, v) l'attestation de disponibilité signée sur l'honneur par le personnel et vi) la photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité datant de moins de trois (03) mois.

- les ressources matérielles : Le candidat établira les listes de matériels en propriété au siège susceptibles d'être mobilisés dans le cadre de la mission et ressortissant des domaines informatique, de reprographie, de mobilier de bureau, de topographie et de géotechnique.

- les moyens logistiques. Le candidat produira ou justifiera selon le cas :

- le plan de localisation du siège, sa description détaillée ainsi que le certificat de propriété ou le contrat de bail ;
- la carte grise d'un véhicule pick-up double cabine ou de type station wagon en propriété ;
- la possession d'au moins quatre téléphones portables et un téléphone fixe à son siège.

La présentation de l'offre et l'autorisation de vérification des déclarations. Cette autorisation, dûment signée sur l'honneur par le soumissionnaire, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'authenticité des informations relatives aux pièces administratives, références et ressources présentées.

La proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

7. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Dossiers administratif ou technique incomplets ;
- Fausse déclaration ou document (s) falsifié(s) ;
- Note technique inférieure à 80/100.

b) Critères essentiels

- l'organigramme complet de l'Entreprise 10 pts
- les références du candidat 15 pts
- la qualification du personnel 50 pts
- les ressources matérielles 15 pts
- les moyens logistiques 05 pts
- la présentation de l'offre et l'autorisation de vérification des déclarations 05 pts

TOTAL 100 pts

Seuls les candidats, dont les dossiers sont pour l'essentiel conformes aux prescriptions du présent Avis à Manifestation d'Intérêt et qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables :

- Au Secrétariat du Comité, sis à la Cellule de Suivi du MINEPIA, Téléphone : 222 23 52 43 ;
- A la Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, sise à la Direction des Affaires Générales du MINEPIA, Bâtiment principal au quartier administratif à Yaoundé, Téléphone : 222 23 52 38.

9. Evaluation et publication des resultats

La pré-qualification de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou des groupements de BET, puis l'adjudication du marché se feront au MINEPIA, suivant la procédure d'Appel d'Offres National Restreint, conformément à l'article 12 alinéa 06 du décret n° 2004/275 du 24 /09/2004, portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 15 Mai 2018

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N° 02/ C/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 26 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

Communique : Par **Décision n° 02/ D/C.MFOU/SG/18 du 16 Mai 2018**

Portant attribution de la lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 26 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

La lettre commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
	ETS AM & Cie, BP 5559 Yaoundé Tél : 699 58 90 43	24 610 046 FCFA	03 Mois

Le dit attributaire est par ailleurs invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Mfou, pour l'établissement de la lettre- commande y relative.

MFOU le 16 Mai 2018

Le MAIRE

BELINGA ELONGO

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**, le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
1	ETS DINGOMBI	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS LEBREF ET COMPAGNIE CONSTRUCTION	/	/	Éliminer pour production d'une fausse Attestation de Non exclusion ARMP.
2	ETS THEO ET FRERES	49 997 000	49 997 000	Éligible pour la suite de la procédure
3	ETS GABY ET COMPAGNIE	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS FABOZ	49 947 143	49 947 143	Eligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 16 Avril 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE GUIDER

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2017 DU 02/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOUKADJI DANS LA COMMUNE DE GUIDER ,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Guider,

Par décision N°06/C/C.GDER/SCPM/2018 du 14/05/2018,

Le dit établissement a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité

N°AONO	Intitulé du Projet	Etablissements	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
05	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de BOUKADJI	SOUAIBOU DJADI	17 923 621	03 mois

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Guider pour l'établissement des projets de Lettre Commande.**

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

GUIDER le 14 Mai 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

COMMUNIQUE N° 016 BIS/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/18 DU 09 MAI 2018 PORTANT CORRECTION DE LA DECISION N° 016/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 19/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX ET ADDUCTION EN EAU POTABLE GRAVITAIRE A TSINTSET (GROUPEMENT FOSSONG WENTCHENG) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LOT1 ET LOT2

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest, Autorité Contractante communique :

Par Décision N°016 bis/C/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 du 09 MAI 2018, l'entreprise telle qu'indiqué dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres suscité:

N° DE LOT	DESIGNATION DU PROJET	ADJUDICATAIRE	AU LIEU DE MONTANT TTC EN FCFA	LIRE PLUTOT MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
LOT 1	Travaux de réalisation d'adduction d'eau potable à BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) dans le Département des Hauts Plateaux et pour un délai d'exécution de Six(06) mois	ETS GEORINT Tél 680 151 453 /243 695 839	56 141 629 (Cinquante-six millions cent quarante un mille six cent vingt-neuf CFA	55 714 344 (Cinquante-cinq millions sept cent quatorze mille trois cent quarante-quatre trancs CFA	Six(06) mois
LOT 2	Travaux de réalisation d'adduction en eau potable gravitaire à TSINTSET (Groupement FOSSONG WENTCHENG) dans le Département de la MENOUA	ETS GEORINT Tél 680 151 453 /243 695 839	89 750 342 (Quatre-vingt-Neuf millions sept cent cinquante mille trois cent quarante-deux FCFA	86 207 104 (Quatre-vingt- six millions deux cent sept mille cent quatre) Francs	Six(06) mois

L'entreprise concernée est invitée à se présenter à la délégation Régionale des Marchés Publics de l'Ouest, (Service des Marchés des Infrastructures) dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de marches. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

BAFOUSSAM le 9 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

COMMUNE DE GUIDER

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018DU 03/04/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE KIRIRAMBO DANS LA COMMUNE DE GUIDER,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De Guider,

Par décision N°07/CG/D42/SCPM/2018 du 14/05/2018

Le dit établissement a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité

N°AONO	Intitulé du Projet	Etablissements	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
06	Construction d'une salle de classe à l'EP De KIRIRAMBO	ALH HAWALOU WALLINDE	8 999 304	03 mois

Le dit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Guider pour l'établissement des projets de Lettre Commande.**

Le présent communiqué tient également lieu de main levée de la caution de soumission.

GUIDER le 14 Mai 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 001/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHÉ DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions de ladite Demande de Cotation relative aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHÉ DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**, le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS WTN	16 432 840	16 432 840	Meilleure note globale : 24/25 Rang : 1 ^{er} et moins disant Obs. : Eligible pour la suite de la procédure
	ETS DINGOMBI	/	/	Éliminer pour dossier non conforme.
	ETS RAJOPA	/	/	Éliminer pour dossier non conforme.
	ETS LA VOIX DU NKAM	/	/	Éliminer pour dossier non conforme.
	ETS LEBREF & COMPAGNIE CONSTRUCTION	18 047 577	17 320 565	Meilleure note globale : 20/25 Rang : 2 ^e et moins disant Obs. : Eligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 28 Mars 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : E.M. D'EBOA (LOT 1), E.P. DE MEBANG (LOT2) ET E.P. DE NKOLDJA (LOT 3).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : E.M. D'EBOA (lot 1), E.P. de MEBANG (lot 2) et E.P. de NKOLDJA (lot 3)**, le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
1	ETS HERALKES	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS ANGE ET MINIATURE	18 899 992	18 899 992	Éligible pour la suite de la procédure
2	ETS MARIJO	/	/	Éliminer pour production d'une fausse Attestation de Non exclusion ARMP.
	KAMEL BUSINESS CENTER	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
3	ETS PRINCESS ET FRERES	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS KSEL ET FILS	18 799 989	18 799 989	Eligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 16 Avril 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**COMMUNIQUE N° 019/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°
014/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 12/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA
À MFOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés qu'ils ont été classés tel que figurant sur le tableau ci-dessous :

N°	Entreprises	Montant TTC (fcfa)	Notes techniques	Délai d'exécution des travaux	Observation
1	ETS GNT INTERNATIONNAL SARL	29 899 999	95%	Trois (03) mois	

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs audit appel d'offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

● ETS GNT INTERNATIONNAL SARL

BP 14029

TEL. 699 62 75 25

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Afamba sise bâtiment MINTP à Mfou, dans un délai de sept **(07)** jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de venir les retirer sous quinzaine dès publication du présent communiqué, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation./-

MFOU le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ENAMA GEORGES PATRICK

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N° 018/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 15 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 29/03/2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE MT (0.8 KM)/(1.1KM) TRIPHASÉE DE 160KV DU VILLAGE EKOM, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : PNDP

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés qu'ils ont été classés tel que figurant sur le tableau ci-dessous :

N°	Entreprises	Montant TTC (fcfa)	Notes techniques	Délai d'exécution des travaux	Observation
1	METCH –ELECT SARL	36 197 211	Offres conformes	Trois (03) mois	Dans short liste et moins disante 1 ^e
2	ETS BLESSING	51 879 232	Offres conformes	Trois (03) mois	Dans short liste 3 ^e
3	ETS KEN SERVICES	38 157 245	Offres conformes	Trois (03) mois	Absente de la short liste 2 ^e
4	ETS CHELSEA AND KABREL & CIE	34 984 465	-	Trois (03) mois	Absente de la short liste. Eliminé pour dossier de non exclusion ARMP non authentique

Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs audit appel d'offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

● ETS GNT INTERNATIONNAL SARL

BP 14029

TEL. 699 62 75 25

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mefou et Afamba sise bâtiment MINTP à Mfou, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de venir les retirer sous quinzaine dès publication du présent communiqué, faute de quoi, celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation./-

MFOU le 15 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ENAMA GEORGES PATRICK

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

COMMUNIQUE N° 12 - 2018 / C / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-ROUTE DU 10 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS NENDJAP-CARREFOUR NOUMTCHUET-ESPLANADE CHEFFERIE BAHOUOC AVEC AMÉNAGEMENT D'UN DALOT À NKWA (5KM) EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLEGUE : LE DD MINTP DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé, Autorité Contractante, communique :

Par décision N° **12 – 2018** /D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE du 17 Mai 2018, le marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N° 1	Attributaire	Montant TTC	Délai
REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES NENDJAP-CARREFOUR NOUMTCHUET-ESPLANADE CHEFFERIE BAHOUC AVEC AMENAGEMENT D'UN DALOT A NKWA (5KM)	ETS TCHATCHUENG KAMDEM Tel :699 345 397	38 080 801 F CFA Après un rabais de 4,6 %	04 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé, pour l'établissement de la lettre - commande y relative.

N°	Soumissionnaire	Motif
1-	Ets HINTERLAND LOGISTICS & SERVICES BP 9401 Douala Tel :675 719 440	Montant TTC (40 469 025 F FCA) au-dessus de l'enveloppe après correction

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Ndé, sous peine de destruction.

BANGANGTE le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

GHOHOU IDRISSOU

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N° 024/C/MINSEP/CMPM/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 080/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 12 MARS 2018. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :

Par Décision N° 115/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018 du 17 MAI 2018, L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS NANGA ET FILS B.P.:14 632 YAOUNDE.	TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINSEP	72 054 877	quatre (04) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N° 004/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions dudit **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert** relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**, le résultat se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
1	ETS DINGOMBI	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS LEBREF ET COMPAGNIE CONSTRUCTION	/	/	Éliminer pour production d'une fausse Attestation de Non exclusion ARMP.
2	ETS THEO ET FRERES	49 997 000	49 997 000	Éligible pour la suite de la procédure
3	ETS GABY ET COMPAGNIE	/	/	Éliminer pour sous le poids des critères éliminatoires.
	ETS FABOZ	49 947 143	49 947 143	Eligible pour la suite de la procédure

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10) jours** sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 28 Mars 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N° 04/ C/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N002/DC/C.MFOU/CIMP/2018 DU 19 AVRIL 2018. MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE DE MFOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

Communique : Par **Décision n° 04/ D/C.MFOU/SG/18 du 16 Mai 2018**

Portant attribution de la lettre Commande relative à la DEMANDE DE COTATION N002/DC/C.MFOU/CIMP/2018 DU 19 AVRIL 2018. MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE DE MFOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

La lettre commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
	ETS LA GRACE BP 2816 Yaoundé Tél : 675 77 04 69/ 699 10 31 55	19 412 075FCFA	03 Mois

Le dit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Mfou, pour l'établissement de la lettre- commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour le motif suivant :

N°	Soumissionnaire (s)	Motif (s)
	ETS AJN BP 4694 Yaoundé, Tél : 699 83 69 08/699 75 33 77	Offre non conforme
	SOLUTION PLUS BP 4237 Yaoundé Tél : 699 44 28 72/676 17 24 93	Offre non conforme

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Mairie de Mfou , sous peine de destruction.

MFOU le 16 Mai 2018

Le MAIRE

BELINGA ELONGO

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°003/C/C-AKGA/SG/CIPM/SPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1ER MARS 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOZE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, **Autorité Contractante**, communique : Conformément aux dispositions de ladite Demande de Cotation relative à **L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOZE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**, le résultat se présente comme suit :

N°LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS TIJO & FRERES, B.P : 20 236 YDE, Tel : 696 10 26 35	7 999 950	7 899 950	Moins disant : meilleure note globale (NG=12/13) Délai de réalisation : 30 Jours Lieu d'exécution : CSI de NKOZE. Obs. : 1 ^{er} Rang et moins disant.
	ETS GIO & BLESSING	8 206 950	8 102 950	Moins disant : meilleure note globale (NG=07/13) Délai de réalisation : 30 Jours Lieu d'exécution : CSI de NKOZE. Obs. : 2 ^e Rang et pas moins disant.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au **Secrétaire Particulier** du Maire de la Commune d'Akonolinga, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante dans un délai maximum de **dix (10)** jours sous peine d'annulation de celle-ci.

AKONOLINGA le 2 Avril 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N° 024/C/MINSEP/CMPM/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 080/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 12 MARS 2018. POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :

Par Décision N° 115/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018 du 17 MAI 2018, L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS NANGA ET FILS B.P.:14 632 YAOUNDE.	TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINSEP	72 054 877	quatre (04) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°153/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 27/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°044-BIS/AONO/RE/B13 /DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 12/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NGAM DANS LA COMMUNE D'MESSAMENA (LOT UNIQUE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise **Ets LIK. B.P. 8 266 DOUALA, TÉL 677 088 809 / 696 979 588**, est déclarée adjudicataire de

la Lettre-Commande relative à la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de NGAM dans la Commune de MESSAMENA, objet de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **17 443 890 (Dix-sept millions quatre cent quarante-trois mille huit cent quatre-dix) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Quatre (04) mots.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /

ABONG-MBANG le 27 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°030/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/MINMAP/DR/SMI/CRPM/ES/2018 DU 05/04/2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKILBINZA-AMINEMEKOUND DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA DEPARTEMENT DU HAUT NVONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST, Autorité Contractante,

-DECIDE-

Article 1er: Le marché Objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Lot Unique	ETS LATIF BROTHER'S B.P: 640 Bertoua Tel : 699 80 70 07	75 402 889 FCFA TTC	Quatre (04) mois

BERTOUA le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°152/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 19/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049-BIS2/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK (LOT UNIQUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE: L'Entreprise **Ets TEMICHE, B.P. 1 030 BAFOUSSAM, Tél 699 599 197**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de DJEMB dans la Commune de ATOK, objet de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

- Montant de la lettre - commande : **16 477 774 (Seize millions quatre cent soixante-mille-sept mille sept cent soixante-quatorze) Francs CFA TTC**
- Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /

ABONG-MBANG le 19 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 12/04/2018 MODIFICATION CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP- HN DU 10/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049 BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE BIFOLONE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise **Ets EVOA ABAM BUSINESS, B.P. 2 029 YAOUNDE, Tél 677 613 864**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'**Ecole Publique de BIFOLONE** dans la Commune de MESSAMENA, objet du **lot N°1** de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **15 770 974 (Quinze millions sept cent soixante-dix mille neuf cent soixante-quatorze) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 12 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 10/04/2018 MODIFICATION CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°0151/D/RE/B13/DDMINMAP- HN DU 10/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DELA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049 BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE BIFOLONE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise **Ets EVOA ABAM BUSINESS, B.P. 2 029 YAOUNDE, Tél 677 613 864**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de BIFOLONE dans la Commune de MESSAMENA, objet du lot N°1 de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

- Montant de la lettre - commande : **15 770 974 (Quinze millions sept cent soixante-dix mille neuf cent soixante-quatorze) Francs CFA TTC**
- Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout oij besoin sera. /

ABONG-MBANG le 10 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°002/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du **24 Septembre 2004** portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du **08 Mars 2012** portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du **08 Mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du **08 Mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du **23 Février 2001** portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du **02 Février 2011** fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du **18 Novembre 2015** constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du **19 Février 2015** constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du **19 Juin 2012** relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu La Demande de Cotation N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018, POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LES LOCALITES DE : (1-EMVANESSO, 2-ZALOM, 3-ATE, 4-MENGUEME SI), COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE ;

Vu Le Rapport d'attribution N°002 du **23 Mars 2018** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DE QUATRE (04) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS LES LOCALITES DE : (1-EMVANESSO, 2-ZALOM, 3-ATE, 4-MENGUEME SI), COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE est attribuée à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N°	DOSSIER DE COTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	002	ETS TOUTOU ET FILS,BP : 30 921 YAOUNDE, TEL : 696 10 26 35.	30 716 640	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 28 Mars 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N° 003/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1^{er} Mars 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : E.M. D'EBOA (lot 1), E.P. de MEBANG (lot2) et E.P. de NKOLDJA (lot 3) ;

Vu Le Rapport d'attribution N°005 du 09 Avril 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : E.M. D'EBOA (lot 1), E.P. de MEBANG (lot2) et E.P. de NKOLDJA (lot 3) sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	001	ETS ANGE ET MINIATURE, BP : 5 734 YAOUNDE, TEL : 699 83 68 01	18 899 992	RETENU
3.		ETS KSEL ET FILS, BP : 13 585 YAOUNDE, TEL : 222 02 32 88/ 677 00 95 35.	18 799 989	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 16 Avril 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°031/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMI DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2018 DU 04/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MUNICIPAL ÉQUIPÉ DE RAILS AÉRIENS À GAROUA BOULAI DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHE PUBLICS DE L'EST, Autorité Contractante,

-DECIDE-

Article 1er: Le marché Objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
Lot Unique	ETS D.G & SERVICES B.P: 4921 DOUALA Tel : 675 90 20 29	56 734 567 FCFA TTC	trois (03) mois

BERTOUA le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

**DECISION N°019/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°
014/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 12/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA
À MFOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,

*Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de
Passation des Marchés Publics,*

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

*Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés
Publics,*

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

*Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi
et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des
collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,*

*Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23
février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,*

*Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services
déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,*

Vu le dossier l'Appel d'Offre National Ouvert n° 014/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 du 12/04/2018

pour les travaux de réhabilitation de la résidence du Préfet de Mfou, Département de la Mefou et Afamba à Mfou, Région du Centre.

FINANCEMENT : BIP 2018**Décide :**

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre National Ouvert N° 014/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 du 12/04/2018, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
unique	ETS GNT INTERNATIONNAL SARL	29 899 999	Trois (03) mois MFOU le 17 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

ENAMA GEORGES PATRICK

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION N° 018/MINMAP/DRCE/DDMAF/SPM/CDPM-2018 DU 15 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 DU 29/03/2018 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE MT (0.8 KM)/(1.1KM) TRIPHASÉE DE 160KV DU VILLAGE EKOM, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA A MFOU,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

Vu le dossier de demande de cotation n° 003/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 du 29/03/2018 pour les

travaux d'électrification rurale MT (0.8 KM)/(1.1KM) triphasée de 160KV du village Ekom, Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

FINANCEMENT : PNDP**Décide :**

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la demande de cotation n° 003/AONO/MINMAP/DDMAP-MAF/CDPM/SPM/2018 du 29/03/2018, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
			MFOU le 15 Mai 2018
unique	METCH –ELECT SARL	36 197 211	Trois (03) mois Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ENAMA GEORGES PATRICK

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°155/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 27/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054-BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1: SOUS-PRÉFECTURE DE NGUELEMENDOUKA, LOT N°2 : CENTRE SOCIAL D'ABONG-MBANG).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise **Ets TPC, B.P. I 059 YAOUNDE, TÉL 696 043 596**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la réhabilitation du Centre Social d'ABONG-MBANG, objet du **lot n°2** de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **4 270 104 (Quatre millions deux cent soixante-dix mille cent quatre) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /

ABONG-MBANG le 27 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°154/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 27/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054-BIS/AONO/RE/B13 /DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 22/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES STRUCTURES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°1 : SOUS-PRÉFECTURE DE NGUELEMENDOUKA, LOT N°2 : CENTRE SOCIAL D'ABONG-MBANG).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise **Ets YAYE ET FILS, B.P. — YAOUNDE, TÉL 675 464 064**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la réhabilitation de la Sous-préfecture de NGUELEMENDOUKAA, objet du lot n°1 de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **14 000000 (Quatorze millions) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 27 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DÉCISION N°0150/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 03/04/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°048/AONO/RE/B13/DDMINMAPHN/CDPMP-HN/2018 DU 05/01/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT N°2 : E.P D'AMINEMEKOUND DANS LA COMMUNE DE NGUEMELENDOKA ; LOT : E.P. DE NTSIMBOU DANS LA COMMUNE DE MBOMA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise **Ets AKOM AND SON'S LTD, B.P 30 916 YAOUNDE. . TÉL 675 243 149**, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative à la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'AMINEMEKOUND dans la Commune de NGUELEMENDOKA, objet du **lot N°1** de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

- Montant de la lettre - commande : **17 366 992 (Dix-sept millions trois cent soixante-six mille neuf cent quatre-vingt-douze) Francs CFA TFC**
- Délai d'exécution ; **Quatre (04) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 3 Avril 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N° 02/ D/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 26 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A MENDONG 1, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

VU la constitution ;

VU La loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004 /018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271

du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°

2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 instituant au Cameroun, dans les subdivisions de Djoungolo Mfou ... des

Communes - Mixtes Rurales ;

Vu l'arrêté n°000022 / A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du maire et des adjoint au

Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de Mfou, Département de

Mefou et Afamba, Région du centre ;

Vu l'arrêté n° 0016/A/MINMAP/DCTD du 30 octobre 2013 portant création des commissions Internes de

Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution
des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'applications du codes des marches
Publics ;

Vu la circulaire n° 001/ C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de
Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des
Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour
L'exercice 2018 ;

Vu le dossier relatif à la consultation sus visée ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marches formulée par la lettre n°
/PA/C.Mfou/CIPM du 14 Mai 2018 ;

Vu la décision d'arbitrage n° _____ (le cas échéant)

Vu l'avis de non objection n° _____ du bailleur de fonds (le cas échéant)

DECIDE :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
	ETS AM & Cie, BP 5559 Yaoundé Tél : 699 58 90 43	24 610 046 FCFA	03 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MFOU le 16 Mai 2018

Le MAIRE

BELINGA ELONGO



COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N° 004/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1^{er} Mars 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ;

Vu Le Rapport d'attribution N°005 du 09 Avril 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (LOT 1), LOUM-VILLAGE (LOT 2) ET NDOUNDOU (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU sont attribués aux entreprises ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	AONO N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
2.	001	ETS THEO ET FRERES, BP : 381 YAOUNDE, TEL : 656 176 427 / 679 392 813	49 997 000	RETENU
3.		ETS FABOZ, BP : 13 585 YAOUNDE, TEL : 222 02 32 88/ 677 00 95 35.	49 947 143	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 16 Avril 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N° 04/ D/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N002/DC/C.MFOU/CIMP/2018 DU 19 AVRIL 2018. MORGUE DE MFOU : ARRIERES RELATIFS A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA MORGUE DE MFOU DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

VU la constitution ;

VU La loi n°2004/017 du 22juillet 2004 l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004 /018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marches publics :

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271

du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marches publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°

2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 instituant au Cameroun, dans les subdivisions de Djoungolo Mfou ... des

Communes - Mixtes Rurales ;

Vu l'arrêté n°000022 / A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du maire et des adjoint au

Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de Mfou, Département de

Mefou et Afamba, Région du centre ;

Vu l'arrêté n° 0016/A/MINMAP/DCTD du 30 octobre 2013 portant création des commissions Internes de

Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution

des marches publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'applications du codes des marches

Publics ;

Vu la circulaire n° 001/ C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de

Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour

L'exercice 2018 ;

Vu le dossier relatif à la consultation sus visée ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marches formulée par la lettre n°

/PA/C.Mfou/CIPM du 14 Mai 2018 ;

Vu la décision d'arbitrage n° _____ (le cas échéant)

Vu l'avis de non objection n° _____ du bailleur de fonds (le cas échéant)

DECIDE :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
--------	--------------	---------------	-------

	ETS LA GRACE BP 2816 Yaoundé Tél : 675 77 04 69/ 699 10 31 55	19 412 075FCFA	03 Mois
--	--	----------------	---------

-

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MFOU le 16 Mai 2018

Le MAIRE

BELINGA ELONGO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

DECISION N°016 BIS/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 PORTANT CORRECTION DE LA DECISION N° 016/D/PR/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 23 AVRIL 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 19/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX ET ADDUCTION EN EAU POTABLE GRAVITAIRE A TSINTSET (GROUPEMENT FOSSONG WENTCHENG) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LOT1 ET LOT 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'OUEST

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 05 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0175/CAB^PR du 02 Avril 2015 portant nomination de Madame MBOZO'O née NTAMELAL Angeline, Délégué Régional

des Marchés Publics de l'Ouest ;

Vu la Décision N° 0015/D/MINMAP/SG/SAJ du 25 février 2013 constatant la composition des Commissions Régionales de Passation

des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics:

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics :

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 /12/ 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées

et autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018;

Vu Le procès-verbal de la session du 16 AVRIL 2018 de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Ouest :

Considérant LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/MINMAP/DR-OU/SMI/2018 DU 19/02/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A BAPENG (Groupement BAMEKA) DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX ET ADDUCTION EN EAU POTABLE GRAVITAIRE A TSINTSET (Groupement FOSSONG WENTCHENG) DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA LOT1 ET LOT 2

DECIDE:

Article 1er : Les Marchés objet du Dossier d'Appel d'Offres susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribués à l'Entreprise ETS GEORINTTél: 680 151 453 /243 695 839 pour les montants TTC suivants :

Au lieu de

Lot 1 : 56 141 629 (Cinquante-six millions cent quarante un mille six cent vingt-neuf CFA, pour les travaux de réalisation d'adduction d'eau potable à BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) dans le Département des Hauts Plateaux et pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Lot 2: 89 750 342 (Quatre-vingt-neuf millions sept cent cinquante mille trois cent quarante-deux CFA pour les travaux de réalisation d'adduction en eau potable gravitaire à TSINTSET (Groupement)FOSSONG WENTCHENG) dans le Département de la MENOUA et pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

Lire plutôt

Lot 1 : 55 714 344 (Cinquante-cinq millions sept cent quatorze mille trois cent quarante-quatre Francs CFA, pour es travaux de réalisation d'adduction d'eau potable à BAPENG (GROUPEMENT BAMEKA) dans le Département des Hauts Plateaux et pour un délai d'exécution de Six (06) mois. *BAFOUSSAM le 9 Mai 2018*

Lot 2: 86 207 104 (Quatre-vingt-six millions deux cent sept mille cent quatre Francs CFA pour les travaux de réalisation d'adduction en eau potable gravitaire à TSINTSET (Groupement FOSSONG WENTCHENG) dans le Département de la MENOUA et pour un délai d'exécution de Six (06) mois. *LA DELEGUE REGIONAL*

MBOZO'O ANGELINE

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NDÉ

DECISION N° 12 - 2018 / D / PR / MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-ROUTE DU 10 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIE D'ACCÈS NENDJAP-CARREFOUR NOUMTCHUET-ESPLANADE CHEFFERIE BAHOUOC AVEC AMÉNAGEMENT D'UN DALOT À NKWA (5KM) EN PROCÉDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : LE DD MINTP DU NDE FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NDE

AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2011 /408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°201 3/271 du 05 Aout 2013 ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté n°0222/CAB/PR du 08Mai 2015 portant nomination de Monsieur **GHOHOUM Idrissou** en qualité du Délégué Départemental des Marchés Publics du Ndé ;
- Vu la Circulaire n°001 /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 001 /C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi

et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018.

Vu la Décision n° 00000114/D/AMNMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition de la commission

Départementale de passation des Marchés Publics dans le Ndé ;

Vu L'Avis l'Appel d Offres National Ouvert Ouvert N°
07/AONO/PR/MINMAP/SG/DR-OU/DD-NDE/SPM/CDPM-NDE-Route

du 10 Avril 2018 pour les travaux de réhabilitation de la voie d'accès Nendjap-carrefour Noumtchuet-Esplanade

Chefferie Bahouoc avec aménagement d'un dalot à Nkwa (5km) en procédure d'urgence;

Vu La lettre de proposition n°10/L/PR/MINMAP/SG/DR-O/DD-NDE/CDPM-NDE/2018 du 14 Mai 2018 de la Présidente

de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Ndé

DECIDE :

Article 1 : le travail objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N° 1	Attributaire	Montant TTC	Délai
REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES NENDJAP-CARREFOUR NOUMTCHUET-ESPLANADE CHEFFERIE BAHOUOC AVEC AMENAGEMENT D'UN DALOT A NKWA (5KM)	ETS TCHATCHUENG KAMDEM Tel :699 345 397	38 080 801 F CFA Après un rabais de 4,6 % BANGANGTE le 17 Mai 2018 Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL	04 mois

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /

GHOHOUN IDRISOU

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DECISION N° 115/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/BAO/2018 DU 17 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSECUTIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 080/AONO/MINSEP/CMPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/346 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci- après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS NANGA ET FILS B.P.:14 632 YAOUNDE.	TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LE CONTROLE FINANCIER DU MINSEP	72 054 877	quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Mai 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N° 001/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu La Demande de Cotation N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 26 FEVRIER 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHE DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE ;

Vu Le Rapport d'attribution N°001 du 23 Mars 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE :

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 22 COMPTOIRS AVEC UN (01) BLOC LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS SUR LE SITE DU MARCHE DU QUARTIER HAOUSSA DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE sont attribués à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N°	DOSSIER DE COTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	001	ETS WTN, BP : 5 074 DLA, TEL : 699 68 35 34.	16 432 840	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N° 03/ C/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU ET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SANCTUAIRE MARIAL DE NSIMALEN, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

Communique : Par **Décision n° 03/ D/C.MFOU/SG/18 du 16 Mai 2018**

Portant attribution de la lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU ET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SANCTUAIRE MARIAL DE NSIMALEN, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

La lettre commande sus visée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
	Société France Afrique Distribution, BP 455 Obala Tél : 699 59 19 95	29 500 000 FCFA	03 Mois

Le dit attributaire est par ailleurs invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Mfou, pour l'établissement de la lettre- commande y relative.

MFOU le 16 Mai 2018

Le MAIRE

BELINGA ELONGO

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N° 03/ D/C.MFOU/SG/18 DU 16 MAI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MFOU/CIPM/18 DU 29 MARS 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE LA MINI ADDUCTION D'EAU ET D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SANCTUAIRE MARIAL DE NSIMALEN, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU, Autorité contractante,

VU la constitution ;

VU La loi n°2004/017 du 22juillet 2004 l'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n°2004 /018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret

n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marches publics :

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des

Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271

du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marches publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°

2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 instituant au Cameroun, dans les subdivisions de Djoungolo Mfou ... des

Communes - Mixtes Rurales ;

Vu l'arrêté n°000022 / A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du maire et des adjoint au

Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de Mfou, Département de

Mefou et Afamba, Région du centre ;

Vu l'arrêté n° 0016/A/MINMAP/DCTD du 30 octobre 2013 portant création des commissions Internes de

Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution

des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'applications du codes des marches

Publics ;

Vu la circulaire n° 001/ C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de

Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour

L'exercice 2018 ;

Vu le dossier relatif à la consultation sus visée ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marches formulée par la lettre n°

/PA/C.Mfou/CIPM du 14 Mai 2018 ;

Vu la décision d'arbitrage n° _____ (le cas échéant)

Vu l'avis de non objection n° _____ du bailleur de fonds (le cas échéant)

DECIDE :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
--------	--------------	---------------	-------

	Société France Afrique Distribution, BP 455 Obala Tél : 699 59 19 95	29 500 000 FCFA	03 Mois
--	---	-----------------	---------

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N° 003/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°001/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1^{er} Mars 2018, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOZE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU ;

Vu Le Procès-verbal d'ouverture des plis N°004 du 28 Mars 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOZE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU est attribué à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N°	DEMANDE DE COTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1.	001	ETS TIJO & FRERES, B.P : 20 236 YDE, Tel : 696 10 26 35	7 899 950	RETENU

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°029/D/PR/MINMAP/SG/DR-ES/SMAS/CRPM/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°011 BIS/DC/DRMINMAP-ES/SMAS/CRPM/2018 DU 18 AVRIL /2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAU DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

DECIDE:

Article 1er : L'Entreprise ci-après est retenue pour l'équipement de Bureau des Services du Gouverneur de la Région de l'Est.

ENTREPRISE	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS KIT AND PARTNERS B.P :329 Bertoua Téi : 696 89 74 56/ /675 11 56 22	18 575 680 F CFA	22 151 498 F CFA	Quarante Cinq (45) Jours calendaires

Article 2 : le soumissionnaire ci-dessus désigné, est invité à se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des services pour l'établissement de son projet de Lettre-commande.

Article 3 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera notifiée à l'attributaire par le Chef de Service des Marchés des Approvisionnements et des Services, puis enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BERTOUA le 16 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

ABDOULKADIRI

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°0142/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 14/03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAPHN/CDPMP-HN/2018 DU 01/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOUMOU-MEWOUL (7 KM) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG. RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante,

DÉCIDE:

ARTICLE: Conformément aux dispositions de l'article 34 du décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°055/AONO/RE/BIS/DDMINMAPHN/CDPMP-HN/2018 du 01/03/2018 relatif aux travaux d'ouverture de la piste agricole NGOUMOU-MEWOUL (7 km) dans la Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot unique) **est pour compter de la date de signature de la présente décision, annulé.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 14 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°_001/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT INFRUCTUEUSITÉ DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Elections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu Le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1^{er} Mars 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : E.M. D'EBOA (lot 1), E.P. de MEBANG (lot 2) et E.P. de NKOLDJA (lot 3) ;

Vu Le Procès-verbal d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse du 06 Avril 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS LES ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE BASE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AKONOLINGA : **E.P. de MEBANG (lot 2)** sont déclarés infructueux pour les causes suivantes :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	CONCLUSION
--------	---------------	------------

2	ETS KAMEL BUSINESS CENTER	Éliminer pour sous poids des critères éliminatoires du DAO.
	ETS MARIJO	Éliminer pour Attestation de Non Exclusion ARMP falsifiée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 9 Avril 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION N°_003/D/C-AKGA/SG/SPM PORTANT INFRACTUEUSITÉ DU MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'Arrêté N° 022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu l'Arrêté N°000324/A/MINATD/DCTD du 18 Novembre 2015 constatant élection du Maire et ses Adjoints à l'issues des Élections Municipales du 30 Septembre 2013 dans le Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga portant élection de Monsieur **ESSAMA Joseph** aux fonctions de Maire de la Commune d'Akonolinga ;

Vu la Décision N°0051/D/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des Marchés Publics ;

Vu Le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 1^{er} Mars 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) À MEKOMO (Lot 1), LOUM-VILLAGE (Lot 2) et NDOUNDOU (Lot 3)

Vu Le Procès-verbal d'examen du rapport de la sous-commission d'analyse du 06 Avril 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akonolinga.

DECIDE:

Article 1^{er} : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) À MEKOMO (Lot 1) sont déclarés infructueux pour les causes suivantes :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	CONCLUSION
1	ETS DINGOMBI	Éliminer pour sous poids des critères éliminatoires du DAO.
	ETS LEBREF AND COMPAGNIE CONSTRUCTION	Eliminer pour Attestation de Non Exclusion ARMP falsifiée.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°0142/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 14/03/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°049 BIS/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/ CDPMP-HN/2018 DU 22/02/2018 RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG. RÉGION DE L'EST (LOT N°L ; ECOLE PUBLIQUE DE BIFOLONE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA ; LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE DJEMB DANS LA COMMUNE D'ATOK)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er : Le lot n°2 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°049bis/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 du 22/02/2018 relatif aux travaux de construction de blocs de deux salles de classe dans certaines écoles publiques du Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Ecole Publique de DJEMB dans la Commune d'ATOK), est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente décision, sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 22 Mars 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**DECISION N°003/D/CAD4/CIPM/2018 DÉCLARANT LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/CAD4/CIPM/2018 DU 10 AVRIL 2018 ENPROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION
MÉDICAL DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE DJEBALÉ, INFRUCTUEUSE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV^Eme « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ;
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ,
Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N:2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP
Vu la Lettre circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu L'Arrêté N° 00000109 /A/MINAT/DCTP du 04 NOVEMBRE 2013 constatant l'élection de Monsieur KOUM AMOND FREDERIC ELANGUE, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IV;
Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{en} ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines disposition du Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Budget d'Investissements Public (BIP) exercice 2018 ,
Vu la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence N°001/DC/CAD4/CIPN1/2018 du 10 Avril 2018
Vu le rapport de la séance N°10/16 du 08 Août 2016 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{em}t ;

DECLARE:

Article 1er : La Demande de Cotation N°001/DC/CAD4/CIPM/2018 soumissionnée par la Société **LLOYDS PHARMACY SARL** est déclarée infructueuse ;

Article 2 :Le responsable de la société **LLOYDS PHARMACY SARL** est prié de passer à l'Hôtel de ville de Douala dès publication de la présente décision, retirer ses offres dans un délai maximal de huit (08) jours. /-

DOUALA le 14 Mai 2018

Le MAIRE

KOUM AMOND FRÉDÉRIC ELANGUE

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**COMMUNIQUE N° 10 /2018/HYDRO-MEKIN/DG/DT RELATIF AU REPORT DE LA DATE DE
DÉPOUILLEMENT DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 11/A0NO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2018 DU 19
AVRIL 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE
TRANSPORT ÉLECTRIQUE HT 110KV DE MEKIN-NDJOM YEKOMBO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... La date de dépôt des offres aura lieu le 18 Mai 2018 à 12 heures
	Lire plutot Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, Maître d'Ouvrage informe les soumissionnaires que le dépôt des offres initialement prévu le 18 Mai 2018 est reporté au 25 Mai 2018 aux heures et lieux initialement arrêtés.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La date de dépôt des offres aura lieu le 18 Mai 2018 à 12 heures
	Lire plutot Le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN, Maître d'Ouvrage informe les soumissionnaires que le dépôt des offres initialement prévu le 18 Mai 2018 est reporté au 25 Mai 2018 aux heures et lieux initialement arrêtés.

YAOUNDE le 17 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BIYA MOTTO Frederic

COMMUNE DE GUIDER

ADDITIF N°01/AONO/RN/D42/COMMUNE-GUIDER/SCPM/2018 DU 07/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ABATTOIR DE GUIDER DANS LA COMMUNE DE GUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD. AU LIEU DE : (PAGE 76)N.B : TOUTES LES MENUISERIES MÉTALLIQUES RECEVRONT UNE PEINTURE ANTIROUILLE AVANT LA LIVRAISON AU CHANTIER.RÈGLEMENTS À OBSERVER1) CAHIER N° 173 DU CSTB MENUISERIE BOIS2) DTU N°361 : TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS AINSI QUE TOUTES LES NORMES3) DTU N°39.1 : TRAVAUX DE VITRERIE4) DTU N°39.4 : TRAVAUX DE MIROITERIE ET VITRAGE EN VERRE ÉPAIS5) DTU N° 39.5 : PRESCRIPTIONS PROVISOIRES POUR L'UTILISATION DU VERRE À VITRELIRE:N.B : TOUTES LES MENUISERIES MÉTALLIQUES RECEVRONT UNE PEINTURE ANTIROUILLE AVANT LA LIVRAISON AU CHANTIER.AU LIEU DE : (PAGE 92)APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/CCPM/SCPM/2018 DU 24/05/2018LIRE:APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°08 /AONO/RN/D42/COMMUNE DE GUIDER/SCPM/2018 DU 24/05/2018AU LIEU DE : (PAGE 8-9)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 06 exemplaires dont l'original et (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Communale de Passation des marchés publics de Guider, au plus tard le 14/05/2018 à 14 heures et devra porter la mention: Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence N°08/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 du 24/04/2018 Relatif à la Construction d'une clôture à l'abattoir de Guider. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 06 exemplaires dont l'original et (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Communale de Passation des marchés publics de Guider, au plus tard le 29/05/2018 à 14 heures et devra porter la mention: Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'Urgence N°08/AONO/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/2018 du 24/04/2018 Relatif à la Construction d'une clôture à l'abattoir de Guider. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

GUIDER le 7 Mai 2018

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE BOUMBA & NGOKO

**ADDITIF N°01/A/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BMI/CDPM/2018A L'APPEL D'OFFRES
N°09/AONO/PR/MINMAP/DRES/DDBN/SPM/BMI/CDPM/2018 DU 06 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A SALAPOUMBE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

YOKADOUMA le 7 Mai 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MINYEMECK Jacques Benoit

COMMUNE DE YOKADOUMA

ADDITIF N°006/CY/CIPM/STAU/2018 RÉLATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CY/CIPM/2018 DU 18/04/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DE LAMEDOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

YOKADOUMA le 7 Mai 2018

Le MAIRE

SASSABENO METINDI Richard Gaston

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF N°01 DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/SPE/CIPM/2018 DU 27 AVRIL 2018 POUR LA FOURNITURE DE PLAQUES OFFSET THERMIQUES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) EN DEUX LOTS LA SOPECAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

YAOUNDE le 16 Mai 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com